

25

transN

RAPPORT DE GESTION 2025



Sommaire



07

Organes de gestion et de contrôle

Conseil d'administration
Direction et organigramme



10

Entreprise

Portrait
Activités prioritaires



16

Avant-propos du Président et du Directeur



19

Rapport d'activité

Ressources humaines
Responsabilité sociale et environnementale (RSE)
Technique et infrastructure
Logistique et planification
Informatique
Sécurité et qualité



36

Clientèle

Fréquentation
Offre à l'attention de la clientèle
Client-e-s à besoins spécifiques
Enquête de satisfaction
Vente et distribution
Information aux riverain-e-s et aux client-e-s
Contrôle des titres de transport et surveillance
Réclamations
Partenariats culturels et sportifs
ONDE VERTE



43

Prestations

Procédure de commande et offre
Horaire
Courses spéciales
Relations publiques et communication



48

Rapport financier

Résultats
Proposition aux actionnaires
Rapport de l'organe de révision
Plan du réseau

Chiffres-clés en un coup d'œil

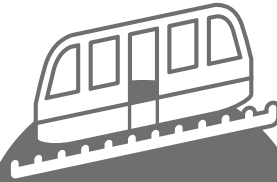
38

trolleybus



5

funiculaires



38

lignes



16

trains



105

autobus



Notre force,
votre réseau



Chiffres-clés en un coup d'œil



Notre force,
votre réseau



Chiffres-clés au 31.12.2025

Chiffres-clés (au 31.12.2025)

KILOMÈTRES DE RÉSEAU	293
VOYAGEURS TRANSPORTÉS/AN en service de ligne	28'971'607

NOMBRES DE LIGNES	38
-------------------	----

PARC DE VÉHICULES

Matériel ferroviaire	16
Trolleybus	38
Autobus	105
Funiculaires	5
TOTAL	164

EFFECTIFS (EPT)	546.75
Effectifs postes	564
Apprenti-e-s	19

FINANCES

Charges	
Personnel	-57'819'049.04
Autres charges	-62'356'594.77
TOTAL CHARGES	-120'175'643.81

Produits

Produits du transport	25'157'759.82
Indemnités	84'917'686.71
Autres produits	18'096'741.06
TOTAL PRODUITS	128'172'187.59

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	7'996'543.78
--------------------------------	---------------------

RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	4'183'250.36
-----------------------------------	---------------------

IMPÔTS	-576'190.80
---------------	--------------------

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	11'603'603.34
-------------------------------	----------------------



Notre force,
votre réseau





07

Organes de gestion et de contrôle



Organes de gestion et de contrôle

Conseil d'administration (au 31.12.2025)

Le Conseil d'administration des Transports Publics Neuchâtelois SA compte sept membres, nommés pour une durée de trois ans. Lors de l'Assemblée générale de 2025, les actionnaires ont renouvelé les mandats de Damien Cottier, de Théo Huguenin-Elie et de Daniel Rotsch. Ils ont pris acte de la démission de Nicola Thibaudeau au 31 décembre 2024, dont le poste a été repourvu en janvier 2026. Le Conseil d'administration comptait ainsi six membres au 31 décembre 2025.

Le Conseil d'administration s'organise en trois commissions permanentes: la commission des finances, des ressources humaines et des services transverses, la commission technique, infrastructure et production et la commission offre, marché et clientèle.

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers S.A.
Neuchâtel



Raphaël Comte

Président
ancien conseiller
aux Etats



Damien Cottier

Vice-président
conseiller national,
représentant de l'Etat
de Neuchâtel



Paul Blumenthal

Membre
conseiller d'entreprises
indépendant et
administrateur de
sociétés



Théo Huguenin-Elie

Membre
conseiller communal,
représentant de la ville
de La Chaux-de-Fonds



Johanna Lott Fischer

Membre
conseillère communale,
représentante de
la commune de Neuchâtel



Daniel Rotsch

Membre
conseiller communal
de Laténa, représentant
des autres communes

Direction et organigramme (au 31.12.2025)

Réorganisation

En 2025, transN a adapté son organisation afin de répondre aux défis stratégiques et financiers liés à l'évolution des conditions-cadres, aux obligations légales et aux investissements nécessaires, notamment dans le cadre de la décarbonation de la flotte. Ces ajustements s'inscrivaient dans une démarche d'assainissement et de consolidation destinée à garantir la pérennité de l'entreprise.

Au début de l'année 2025, une direction intérimaire a été mise en place sous la responsabilité de Cédric Aubry, directeur finances, secondé par Gabriel Schneider, directeur production. En juin, Jessica Bargiela a pris ses fonctions de directrice du département ressources humaines.

En fin d'année, le Conseil d'administration a confirmé Cédric Aubry dans sa fonction de directeur général et Gabriel Schneider dans celle de directeur général suppléant, chacun conservant également la direction de son département. Les réorganisations menées ont permis de réduire les ressources de 10% au sein de la direction et du secrétariat général.



Cédric Aubry
Directeur général
Finances et administration



Patricia Borloz
Pôle clients



Gabriel Schneider
Directeur général suppléant
Production



Yann Maillet
Sécurité / Qualité



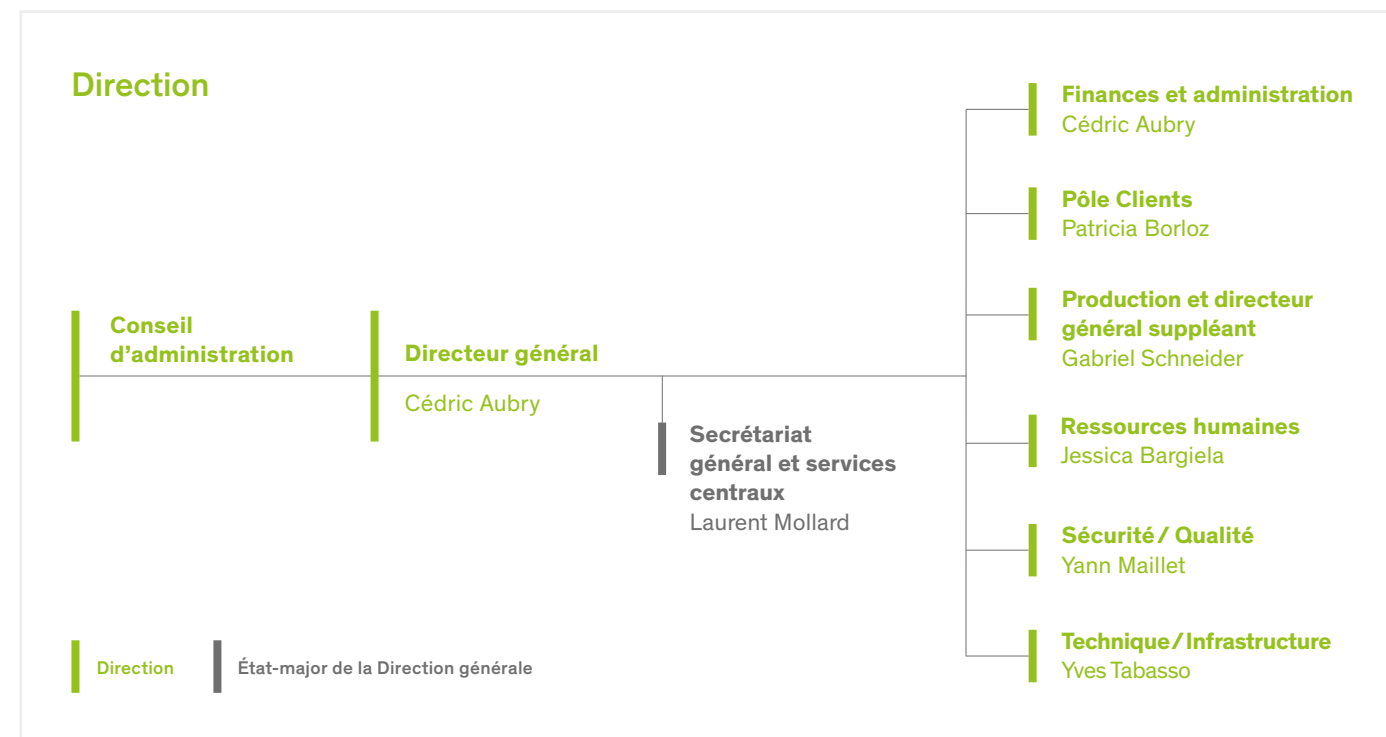
Yves Tabasso
Technique / Infrastructure



Jessica Bargiela
Ressources humaines



Laurent Mollard
Secrétariat général





10

Entreprise



Portrait



137'023
résident-e-s
desservi-e-s

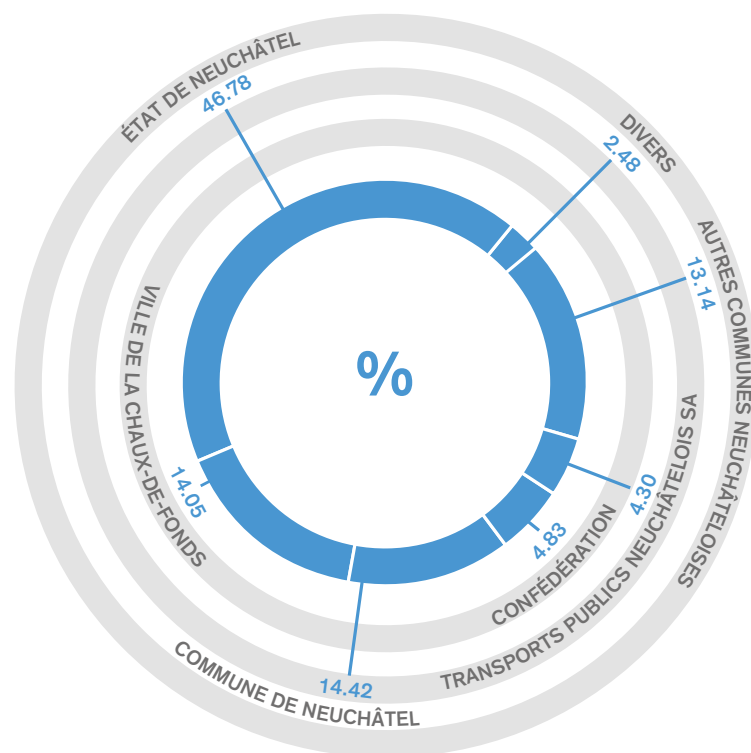
-
- 564 collaboratrices et collaborateurs
 - 19 apprenti-e-s
 - 28.97 millions de voyageuses et voyageurs transporté-e-s
 - 137'023 résident-e-s desservi-e-s
 - 38 lignes
 - 164 véhicules
 - 5 points de vente
 - 5 centres de maintenance
-

Les Transports Publics Neuchâtelois (transN) assurent la mobilité dans les quatre régions du canton de Neuchâtel : Littoral, Montagnes, Val-de-Ruz et Val-de-Travers. L'entreprise exploite 38 lignes de bus, de train et de funiculaire, qui desservent un bassin de population de 137'023 habitant-e-s.

TransN compte 564 collaboratrices et collaborateurs, dont 19 apprenti-e-s. Le parc de véhicules comprend 105 autobus, 38 trolleybus et 16 rames ferroviaires, entretenus dans des centres de maintenance situés à Cernier, Fleurier, La Chaux-de-Fonds, aux Ponts-de-Martel et à Neuchâtel.

Dans une volonté de proximité, l'entreprise exploite des points de vente à Cernier, Fleurier, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Neuchâtel. Le siège social, établi à La Chaux-de-Fonds, regroupe la Direction et les services administratifs.

Outre les prestations de trafic voyageurs urbain et régional commandées par les autorités, transN propose des courses spéciales lors de manifestations culturelles ou sportives.



46.78%	État de Neuchâtel
14.42%	Commune de Neuchâtel
14.05%	Ville de La Chaux-de-Fonds
13.14%	Autres communes neuchâtoises
4.83%	Confédération
4.30%	Transports Publics Neuchâtelois SA
2.48%	Divers

ACTIONNARIAT

TransN est une société anonyme, dont le capital-actions s'élève à CHF 15'528'030.–. Ses principaux actionnaires sont l'État de Neuchâtel, la Confédération, les communes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, ainsi que d'autres communes du canton de Neuchâtel

Activités prioritaires

Stratégie et consolidation de l'entreprise

Après plusieurs années marquées par une situation financière complexe, les mesures mises en œuvre en 2025 ont permis de stabiliser la société. Une phase de consolidation durable est engagée et accompagnera l'entreprise dans ses futures priorités, notamment le développement de l'offre et la décarbonation de la flotte.

Après le retour aux bénéfices en 2024, l'amélioration de la situation financière de transN s'est confirmée en 2025. Les travaux menés conjointement avec le Canton ont permis de définir des pistes d'optimisation pour les cinq prochaines années, de clarifier les rôles du Canton et de transN et de simplifier les processus. Des conventions d'objectifs seront établies, afin de formaliser les attentes des commanditaires et de renforcer la planification à moyen terme.

Partenariat transN-CFF

Le partenariat opérationnel et stratégique conclu en 2019 entre transN et les CFF se poursuit. Sur la ligne R23 (*Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Le Locle et Neuchâtel – Corcelles-Peseux*), sous concession CFF, les *Regio* et *RegioExpress* circulent avec les rames Flirt de transN. La ligne R21 (*Neuchâtel – Buttes*), sous concession transN, est desservie par des rames Domino louées aux CFF. Sur ces deux lignes, les prestations de conduite sont assurées par les mécanicien-ne-s de locomotive de l'une ou l'autre entreprise. Dès décembre 2025, pour l'horaire 2026, la mutualisation du personnel de conduite a été étendue aux lignes R21 et R23, ainsi qu'aux relations *Neuchâtel – Yverdon* et *Neuchâtel – Bienne*.

Les deux compagnies mènent une étude sur un éventuel transfert, à l'horizon 2032, de la concession et de la production de la ligne R21 de transN aux CFF. Cette réflexion anticipe les évolutions technologiques liées à l'introduction du système de contrôle de la marche des trains ETCS Level 2. L'étude inclut une garantie d'emploi pour le personnel concerné. Quelle que soit l'issue de cette réflexion, transN restera propriétaire de son infrastructure ferroviaire à voie normale. La voie étroite n'est pas concernée par l'étude.



Projet Synergies+

Dans le cadre de recherches de synergies régionales, transN et les Chemins de fer du Jura (CJ) ont lancé le projet *Synergies+*, une démarche commune visant à identifier des pistes de collaboration. L'étude porte notamment sur le matériel roulant, l'utilisation des dépôts et les prestations transverses, telles que les finances, les achats ou l'informatique. Plusieurs axes prioritaires font l'objet d'analyses conjointes et des groupes de travail communs ont été constitués. Les deux entreprises communiqueront sur les résultats obtenus dans le courant de l'année 2026.



MOVIplus et RAILplus

TransN est membre de la coopérative MOVIplus depuis 2017 et de RAILplus depuis 2018. MOVIplus rassemble 21 entreprises de transports publics autour de neuf centres de compétences, dont *Horizon Energie*, dédié aux questions durables et énergétiques, un centre consacré à la protection des données ainsi qu'un centre de compétence dédié au recouvrement. Patricia Borloz, directrice pôle clients, a été nommée vice-présidente du Conseil d'administration de la coopérative. La société-fille OpenIT fournit des services informatiques spécialisés. TransN collabore principalement avec MOVIplus dans les domaines de l'informatique, de la gestion des données, de l'énergie et environnement, de l'intelligence artificielle et du recouvrement. Le but de la coopérative est de renforcer les collaborations interentreprises et de générer des gains d'efficacité.

RAILplus fédère 20 compagnies ferroviaires à voie métrique et offre une plateforme de mutualisation pour la formation et les commandes groupées de matériel. Ses neuf groupes de travail couvrent des thématiques telles que la sécurité, la cybersécurité, la numérisation, la qualité, les ressources humaines et l'environnement. TransN assure la présidence de la commission finances et la vice-présidence de la commission infrastructure.

Système de mesure de la qualité « QMS »

Le *Quality Management System (QMS)*, piloté par l'Office fédéral des transports (OFT), mesure la qualité des transports régionaux, selon les critères de ponctualité (40 % de la note) et de qualité des prestations et de l'information à la clientèle (60 %), elle-même répartie entre le système d'information voyageurs (80 %) et la propreté des véhicules et des arrêts (20 %).

Les indicateurs QMS publiés en 2025 montrent des résultats globalement stables et satisfaisants en matière de qualité du séjour, de compétence et de comportement du personnel, ainsi que d'information aux voyageurs. La ponctualité progresse dans le secteur bus, même si elle demeure en-deçà des objectifs, tandis qu'un léger recul est observé dans le secteur ferroviaire. Afin d'améliorer la conformité aux standards, les temps de parcours de deux lignes ont été ajustés à l'horaire 2025. En outre, les actions destinées à renforcer la qualité des prestations se poursuivent: suivi des prestations de nettoyage, échanges trimestriels avec les communes sur les arrêts et optimisation continue des processus d'information voyageurs.



16

Avant-propos du Président et du Directeur

Avant-propos

Président du Conseil d'administration et Directeur général



Raphaël Comte
Président du Conseil
d'administration



Cédric Aubry
Directeur général

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Un immense sourire: telle est l'image qui pourrait le mieux symboliser l'exercice 2025 de transN. Avec un important bénéfice et des perspectives financières positives, notre société est à nouveau sur de bons rails!

Ce résultat est le fruit d'un engagement sans faille du Conseil d'administration et de la direction de transN pour améliorer l'efficacité de la compagnie et prioriser nos dépenses et nos investissements. Il est également la conséquence du travail au quotidien effectué par nos collaboratrices et collaborateurs qui, d'une main de maître, chacune et chacun dans son domaine d'activités, font en sorte de gérer au mieux nos ressources avec le soin de servir notre clientèle. Merci à toutes et à tous pour ces efforts de chaque instant.

Enfin, nos commanditaires ont poursuivi leur soutien à notre entreprise en lui donnant les moyens d'assumer ses ambitions, pour aujourd'hui comme pour demain.

Nous savons à quel point la gestion des deniers publics, que ce soit au niveau fédéral, cantonal ou communal, est complexe et nous apprécions d'autant plus la volonté des collectivités de poursuivre le développement et la modernisation des transports publics.

Place maintenant au prochain défi: concrétiser la décarbonation complète de notre flotte et financer l'ensemble des investissements prévus au cours des dix prochaines années. L'élan est présent et puissant, et nous nous réjouissons de pouvoir, encore et toujours, renforcer une mobilité plus respectueuse de l'environnement, d'entente avec nos commanditaires.

Place maintenant au
prochain défi: concrétiser
la décarbonation complète
de notre flotte et financer
l'ensemble des investissements
prévus au cours des dix
prochaines années.



Le présent de transN est extrêmement motivant, mais son avenir l'est encore plus! Ensemble, nous parviendrons à transformer de magnifiques espoirs en réalités vécues, pour le plus grand bonheur de nos voyageuses et voyageurs et de nos collaboratrices et collaborateurs. Le Canton de Neuchâtel est et restera l'ADN de transN, avec un enthousiasme renouvelé et communicatif. Vive transN!

Raphaël Comte, Président
du Conseil d'administration

Cédric Aubry, Directeur général

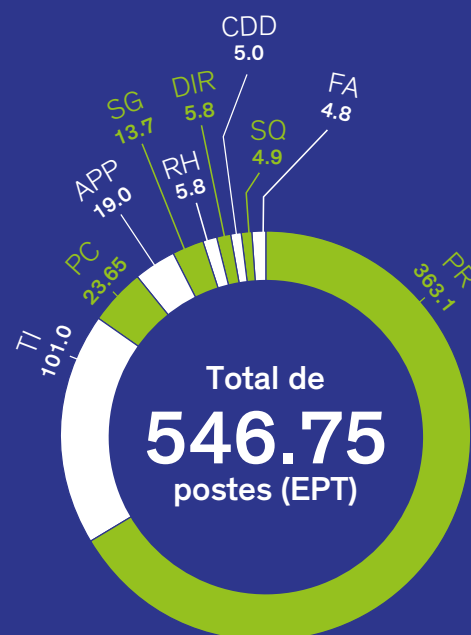


19

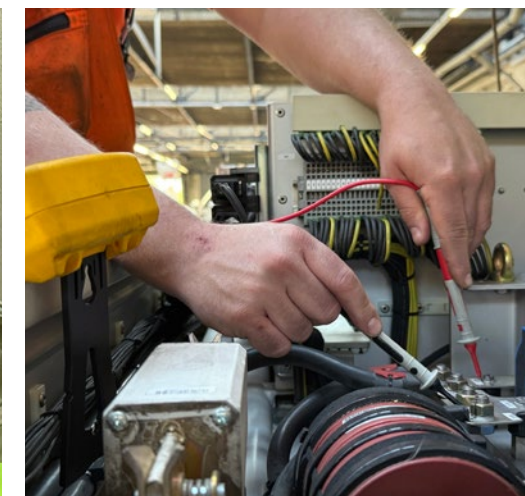
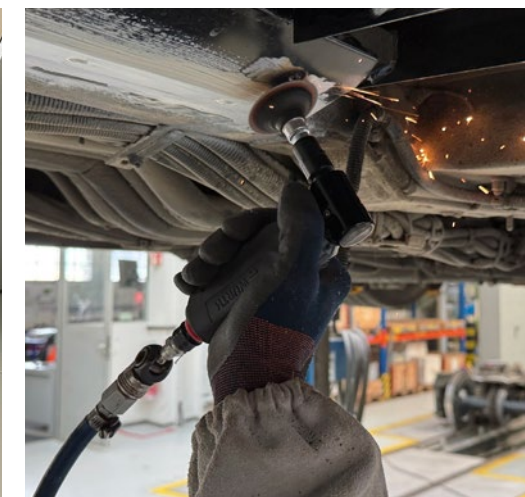
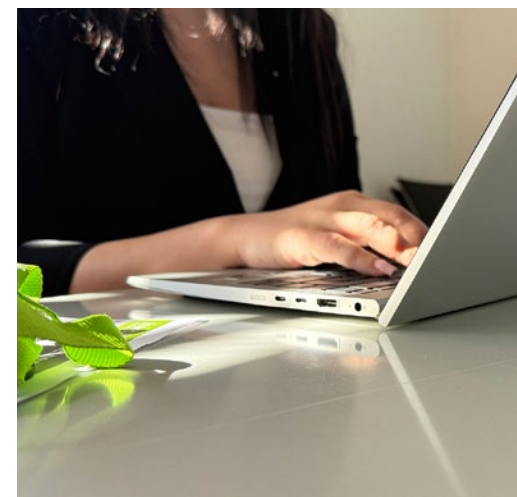
Rapport d'activité

Rapport d'activité

EFFECTIFS PAR DÉPARTEMENT (EPT)

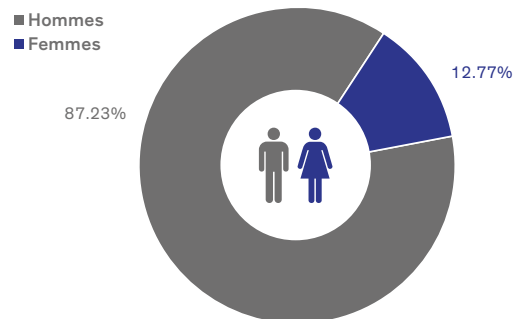


363.10	Production (PR)
101.00	Technique et infrastructure (TI)
23.65	Pôle clients (PC)
19.00	Apprenti-e-s (APP)
13.70	Secrétariat général (avec IT) (SG)
5.80	Ressources humaines (RH)
5.80	Direction générale (DIR)
5.00	Contrats à durée déterminée (CDD)
4.90	Sécurité/Qualité (SQ)
4.80	Finances et administration (FA)



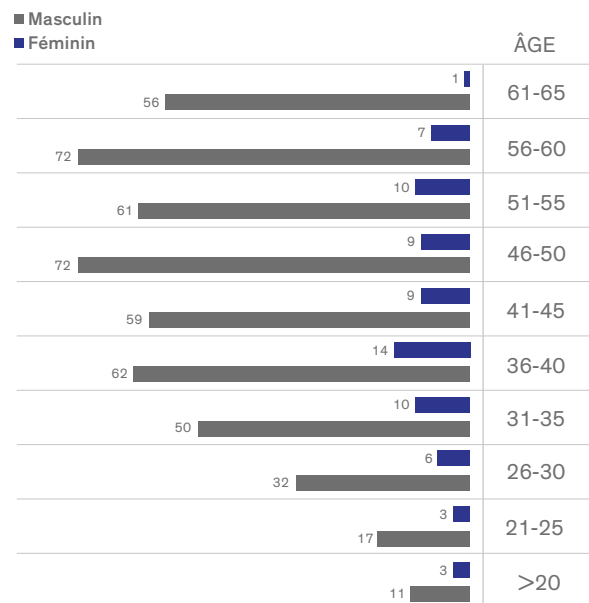


RÉPARTITION HOMMES - FEMMES (EN NOMBRE DE PERSONNES)



La population féminine représente 72 collaboratrices sur un effectif total de 564 personnes, soit un taux de 12,77 % à l'échelle de l'entreprise. Au sein de la direction, la proportion de femmes s'élève à 33 %, avec deux femmes et quatre hommes.

PYRAMIDE DES ÂGES



Avec plus de 24% de collaboratrices et collaborateurs âgés de 56 à 65 ans, transN se prépare à un important renouvellement de son effectif.

RESSOURCES HUMAINES

Créé en 2022, le département des Ressources humaines (RH) poursuit son développement, afin d'accompagner les collaboratrices et collaborateurs. Son organisation a été optimisée et les rôles redéfinis, pour répondre plus efficacement aux besoins opérationnels. Le département regroupe les fonctions de partenaire RH, responsable salaires et assurances sociales, spécialiste administration RH, spécialiste planification et gestion des temps de travail et assistant-e RH.

Des permanences RH se sont tenues sur différents sites pour renforcer la proximité avec les équipes. Le département a participé à l'événement de recrutement *Work at First Sight* ainsi qu'au Salon des métiers, afin de promouvoir la marque employeur et de présenter les apprentissages proposés au sein de transN.

Effectifs

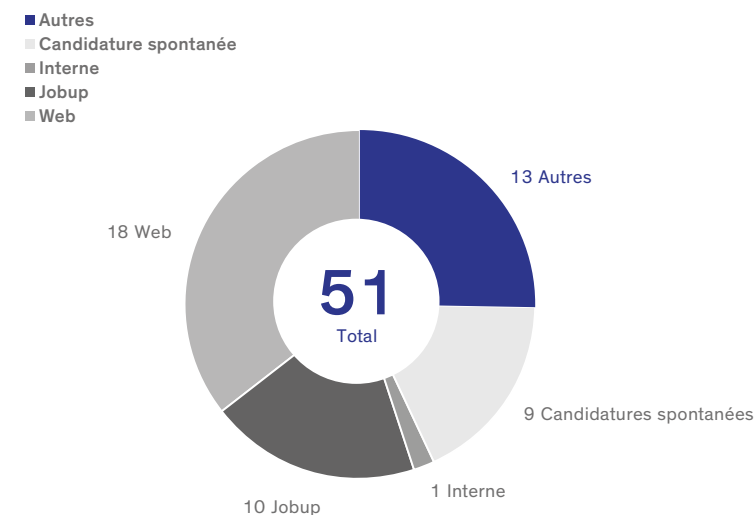
Au 31 décembre 2025, transN comptait 564 collaboratrices et collaborateurs, représentant 546.75 postes équivalents plein temps (EPT), ainsi que 19 apprenti-e-s et une trentaine d'auxiliaires.

Avec 66.4% des équivalents plein temps, répartis sur 16 lieux de service, le département *Production* compte le plus grand nombre d'employé-e-s. Le département *Technique* et *Infrastructure* occupe 18.5% des EPT, soit plus d'une centaine de personnes.

Recrutement

2'134 postulations ont été traitées en 2025, conduisant à 51 engagements (7 femmes et 44 hommes). Ce volume témoigne de l'attractivité de l'entreprise sur le marché de l'emploi. L'analyse des canaux de recrutement montre que le site internet de l'entreprise constitue la principale source d'engagements, devant les plateformes de recrutement en ligne, puis les autres canaux. Cette observation souligne l'importance d'une présence digitale efficace pour attirer les talents.

NOMBRE DE CANDIDAT-E-S ENGAGÉ-E-S (PAR PROVENANCE)



Convention collective de travail (CCT)

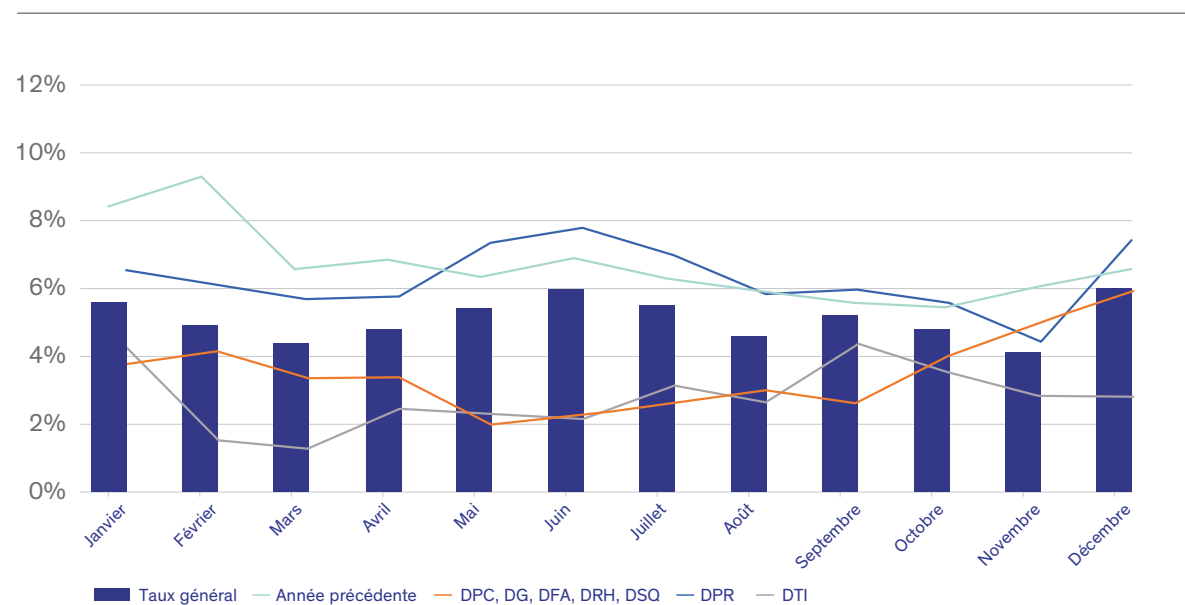
Les annexes 1 et 6 de la Convention collective de travail (CCT), adaptées en 2024, sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2025. L'annexe 1, qui formalise l'échelle des traitements, intègre l'indexation des salaires de 0.7%, liée à l'indice national des prix à la consommation (IPC). La modification de l'annexe 6 portait sur les lieux de travail.

L'annexe 11 a été validée par les partenaires. Elle confie au service de la planification l'élaboration des projets de tours de service, en cohérence avec les offres de prestations. Cette adaptation – sans ressources supplémentaires – simplifie le processus. Les discussions sur la révision de la CCT ont débuté avec le syndicat et se poursuivront en 2026. Elles concernent notamment la grille salariale.

Gestion des absences et conditions de travail

Après un taux d'absence élevé en 2024, les mesures engagées ont produit des effets positifs. Le taux d'absence en 2025 est revenu à 5.10% pour l'ensemble du personnel. A la conduite, il est passé de 8.00% à 6.12%, grâce notamment à la réduction des amplitudes horaires. Par ailleurs, la création de postes de managers d'équipes bus a renforcé l'accompagnement et le soutien auprès des conductrices et des conducteurs.

TAUX D'ABSENCE PAR ACTIVITÉ





Salaires

Les échelons salariaux ont été accordés. Dans le cadre des négociations entre la Direction et le syndicat, une indexation de 0.7% a été décidée pour 2025. L'entreprise est certifiée *Fair-ON-Pay Advanced*, soit le niveau le plus élevé attestant du respect de l'égalité salariale entre les genres.

Caisse de pension

TransN est affiliée à la fondation collective Symova. À fin 2025, le degré de couverture de transN s'élevait à 124.31%, contre 119.82% l'année précédente. Le ratio entre rentiers et actifs était de 276 rentiers pour 540 assurés actifs.

L'exercice atteint un rendement de 5.57%, contre 7.49% en 2024, permettant à la commission de prévoyance paritaire de valider une rémunération des avoires de vieillesse à un taux de 3.50% au 31 décembre 2025.

Communications au personnel

En 2025, transN a déployé sur la plateforme SharePoint son nouvel intranet, *tiptop* (*Tes infos pros, tes outils pratiques*). Cette solution centralise l'ensemble des informations professionnelles, des actualités internes, des outils pratiques et des contenus RH. Elle offre également une recherche par mot-clé, un organigramme actualisé et une interface optimisée pour ordinateur et tablette.

Une séance d'information a été organisée pour le personnel. La Direction a répondu en vidéo à sept «Questions du mois» sur une plateforme d'échange numérique ouverte à chacun-e. Tout au long de l'année, 108 communications internes ont été publiées, dont 69 sur le nouvel intranet *tiptop*.

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

TransN renforce son engagement en matière de responsabilité sociale et environnementale à travers diverses initiatives, notamment dans les domaines de la formation, de l'environnement et de la durabilité.

Responsabilité sociale

TransN figure parmi les principaux employeurs du canton et assume un rôle social important en tant qu'entreprise formatrice.

FORMATION

Formation à la conduite de bus

Les formations à la conduite des bus et des trains sont dispensées par les formateurs de transN, dans des centres agréés. En 2025, le personnel a obtenu 10 permis trolleybus et 6 permis poids lourds. 18 employé-e-s ont été formés à la conduite des nouveaux trolleybus déperchables à batterie. Dans le cadre des formations OACP (*Ordonnance réglant l'admission des conducteurs*), 378 attestations ont été délivrées sur une durée totale de 44 jours, dont 5 à des participants externes.

Formation ferroviaire

La formation des mécanicien-ne-s de locomotive est assurée par les formateurs internes de transN. En 2025, six personnes engagées à l'entretien des trains ou de l'infrastructure ont obtenu le permis requis pour les manœuvres. Cinquante pilotes de locomotive ont suivi une formation spécifique pour circuler sur la ligne CFF *Bienne-Neuchâtel-Yverdon*. Septante-sept formations continues ont été dispensées en voie normale et voie étroite. Deux nouveaux permis ferroviaires ont été obtenus pour la voie normale et trois pour la voie étroite. Vingt-deux renouvellements périodiques ont été délivrés. Par ailleurs, quatre détenteurs du permis à voie étroite ont étendu leur qualification à la voie normale.

Conformément à l'OAASF (*Ordonnance fédérale sur l'admission aux activités déterminantes pour la sécurité dans le domaine ferroviaire*), les régulatrices et régulateurs du trafic ont suivi dix-sept journées de formation continue, en partenariat avec RAILplus. Deux formations complètes de chefs de circulation et quatre formations complètes de gestionnaires de régulation de bus ont été dispensées. Cinquante-huit journées ont été consacrées aux formations sur les télécommandes de la ligne à voie normale.

19 apprenti-e-s
dans 10 métiers

Cours d'allemand pour les mécanicien-ne-s de locomotive

Quarante-quatre mécanicien-ne-s de locomotive de la voie normale ont suivi des cours d'allemand offerts par l'entreprise. Ces connaissances linguistiques sont en effet nécessaires dans le cadre de la mutualisation du personnel de conduite dès l'horaire 2026.

Apprentissages

TransN forme dix-neuf apprenti-e-s dans diverses filières : carrossier-ières-tôlier-ières, employé-e-s de commerce, informaticien-ne-s, gestionnaires de commerce de détail option transports publics, logisticien-ne-s, mécatronicien-ne-s d'automobile, médiamaticien-ne-s et mécanicien-ne-s en maintenance automobile. Ces apprentissages, réalisés sous contrat transN, mènent à un certificat fédéral de capacité (CFC).

L'entreprise accueille également un apprenti constructeur de voies ferrées et un apprenti agent de transport, sous contrat *Login*, le partenaire de formation pour les métiers des transports publics. A l'issue de leur formation duale, quatre apprenti-e-s ont obtenu leur CFC en 2025 : une informaticienne, deux employés de commerce et un médiamaticien.



DIVERSITÉ ET INCLUSION

TransN est certifiée *Fair-ON-Pay Advanced*, garantissant l'égalité salariale entre les genres. L'entreprise poursuit également ses actions en faveur de la diversité et de l'inclusion, notamment grâce à la plateforme digitale de sensibilisation *Remixt*, mise à la disposition du personnel.

Par ailleurs, une politique de tolérance zéro face au harcèlement est appliquée, appuyée par une cellule externe neutre et une formation spécifique destinée aux cadres.

TransN renforce également son engagement envers les voyageuses et voyageurs à besoins spécifiques. Des échanges réguliers avec les associations représentant les personnes en situation de handicap permettent d'identifier les améliorations à apporter aux prestations et aux infrastructures. L'entreprise participe à des cours destinés aux client-e-s seniors, offrant des conseils pratiques et des informations tarifaires, afin de faciliter leurs déplacements. En 2025, cet engagement a été élargi avec l'organisation, en partenariat avec une association de défense des aîné-e-s, de quatre matinées d'information et de démonstration consacrées aux canaux de distribution des titres de transports.

PROMOTION DE LA SANTÉ

TransN renforce sa politique de promotion de la santé. Les ressources humaines accompagnent les cadres dans la gestion des absences répétées et proposent un débriefing après événement critique, en partenariat avec des psychologues d'urgence. Un examen de santé préventif a été offert au personnel. L'entreprise met à disposition plusieurs services de soutien : personne de confiance en cas de harcèlement ou conflit, assistante sociale pour des situations personnelles délicates et infirmière externe en santé au travail.

Pompiers volontaires et rôle employeur

TransN compte huit pompiers volontaires parmi son personnel. Souhaitant valoriser cet engagement au service de la population, l'entreprise a adhéré au label «Employeur partenaire» des pompiers, formalisant ainsi son soutien à la conciliation entre activité professionnelle et volontariat. Dans ce cadre, elle informe les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs des possibilités de s'engager comme pompier volontaire et reconnaît jusqu'à trois jours par an de formation ou d'interventions comme temps de travail pour les employé-e-s engagés dans cette activité.

Responsabilité environnementale

La responsabilité environnementale constitue l'un des axes stratégiques prioritaires du Conseil d'administration et de la Direction. Elle concerne l'ensemble des départements et s'applique aux projets et activités de l'entreprise. TransN participe aux groupes de travail de RAILplus et de l'UTP sur l'énergie et l'environnement et est membre du centre de compétences «Horizon Energies» de MOVplus.

RÉALISATIONS ET PRATIQUES

Les considérations environnementales sont intégrées dès la conception des projets, afin de réduire l'empreinte écologique et la consommation d'énergie. Le renouvellement d'infrastructures et d'équipements contribue à limiter l'usure et à améliorer l'efficacité énergétique. Les nouvelles toitures sont végétalisées ou équipées de panneaux photovoltaïques et le ballast est réutilisé après traitement lors du renouvellement des voies. La centralisation des livraisons réduit les trajets, l'éclairage LED est généralisé et plusieurs dépôts disposent de systèmes de récupération d'eau de pluie.

Les projets d'infrastructure comprennent systématiquement un volet environnemental lors des procédures d'approbation des plans, incluant des mesures de compensation et un

regroupement des installations pour limiter l'emprise au sol. Les déchets de chantier sont gérés selon les exigences légales, avec une priorité donnée au recyclage.

Une stratégie de gestion de la flore et de lutte contre les plantes invasives a été mise en œuvre. Les voies sont entretenues sans glyphosate, le désherbage à la vapeur a été introduit et les méthodes de maintenance favorisent la biodiversité: fauche tardive, création de murgiers et aménagements pour insectes, oiseaux et reptiles. Des mesures ciblées visent enfin à réduire la pollution lumineuse et à améliorer la perméabilité des voies pour la faune.

La démarche de durabilité s'étend à d'autres secteurs que la technique et l'infrastructure. Le service informatique a mis en place un programme de valorisation du matériel numérique, en partenariat avec un commerce local qui reconditionne et revend les appareils en fin d'usage, avec un avantage tarifaire pour le personnel.

ÉNERGIE : PRODUCTION

TransN poursuit le développement de sa production photovoltaïque, en partenariat avec les fournisseurs d'électricité régionaux. Ses sites de Cernier, Fleurier, La Chaux-de-Fonds, Marin et des Ponts-de-Martel sont équipés de centrales solaires en toiture. Avec six centrales en activité, couvrant une surface totale de 8'314 m², transN produit plus de 1'500 MWh par an sur ses toits et son infrastructure ferroviaire, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 440 ménages.

Une part de quelque 20% de l'énergie produite est autoconsommée, tandis que le reste est réinjecté dans le réseau électrique. Cette production permet de réduire les émissions de CO₂ de 279 tonnes par an. Un septième et un huitième projet d'installation photovoltaïque sont en cours, sur le dépôt de Corcelles et sur le dépôt bus de Fleurier.

Projet pilote Sun-Ways

TransN est partenaire de la start-up *Sun-Ways*, dont le projet a été mis en service en avril 2025. Ce prototype photovoltaïque peut produire annuellement 16 MWh. TransN soutient cette innovation depuis les premières étapes de recherche et de prototypage, en mettant à disposition son infrastructure à Buttes. Le dispositif installé est composé de 48 panneaux photovoltaïques amovibles positionnés entre les rails, sur une longueur de 104 mètres. Le prototype a pour objectif de tester la technologie en conditions réelles, pendant trois ans. La production photovoltaïque est injectée dans le réseau électrique local.



© Sun-Ways



ÉNERGIE : CONSOMMATION

La gestion centralisée des factures d'électricité dans une base unique permet d'analyser précisément les consommations, d'optimiser les dépenses et de garantir des certificats énergétiques verts.

TransN poursuit la réduction volontaire de 5% de sa consommation énergétique grâce à des mesures techniques et organisationnelles ne touchant pas au confort de la clientèle. Ces actions permettent d'économiser plus de 600 MWh par an, soit environ 113 tonnes de CO₂. Le renouvellement de la flotte, en particulier avec la mise en service des trolleybus à batterie, améliore le bilan énergétique global. La formation à la conduite Eco-Drive contribue en outre à réduire la consommation de carburant de 5 à 10%.

MOBILITÉ MULTIMODALE ET DURABLE

TransN soutient une mobilité événementielle durable, en proposant des courses spéciales ou des partenariats

lors de manifestations sportives ou culturelles régionales, contribuant à réduire l'impact environnemental de ces événements. Afin d'encourager une mobilité multimodale, des abris à vélos sont installés dans les gares rénovées, en collaboration avec les communes.

Enfin, l'entreprise a initié l'actualisation de son plan de mobilité interne. Une analyse détaillée a débuté afin de mieux comprendre les habitudes de déplacement du personnel — tant pour les trajets domicile-travail que pour les déplacements professionnels — afin de développer des solutions concrètes favorisant la durabilité, l'efficacité et le confort des mobilités internes.

TECHNIQUE ET INFRASTRUCTURE

Les projets techniques et d'infrastructure sont présentés sur la page dédiée du site internet www.transn.ch/projets/.

Systemes

L'entreprise dispose de trois systèmes principaux: le système d'aide à l'exploitation et d'information voyageurs (SAEIV), les dispositifs de comptage automatique des passagers et les appareils de vente de titres de transport. Le SAEIV diffuse les informations en temps réel sur l'application, dans les véhicules et aux arrêts les plus fréquentés. Les systèmes de comptage ont été intégrés aux trains de la ligne R22 (*La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel*). Les communications entre les postes de conduite et le centre de gestion du trafic ont migré vers la technologie *Voice Over IP*.

Véhicules

L'entreprise a pour objectif de décarboner intégralement et de standardiser progressivement sa flotte de véhicules routiers, afin de simplifier la maintenance, de réduire les coûts, d'atteindre une meilleure disponibilité et d'optimiser la formation du personnel technique et de conduite.

Électromobilité

En 2025, quelque 55% des voyages effectués sur le réseau transN l'ont été sur des lignes exploitées au moyen de motorisations électriques, illustrant la part de l'offre décarbonée dans les déplacements des voyageuses et des voyageurs.

L'analyse basée sur les distances parcourues montre que 49.8% des kilomètres ont été réalisés avec des motorisations

55%
des voyages
décarbonés
en 2025

électriques: 1'546'741 km par trolleybus, 2'135'997 km par trains et 122'582 km par funiculaires. Ce résultat s'explique par la structure du réseau, les lignes régionales — parcourues sur de plus longues distances — étant encore exploitées par des autobus thermiques.

L'entreprise possède 38 trolleybus articulés, dont 18 déperchables, équipés de batterie de traction sur le toit, répondant aux normes LHand (*Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées*) pour les voyageuses et voyageurs à besoins spécifiques. Les premières sous-stations électriques de La Chaux-de-Fonds ont été remises en service pour accueillir les trolleybus.

Un projet de renouvellement de la flotte de bus par des véhicules électriques a été lancé, accompagné de l'adaptation des centres de maintenance et du déploiement des infrastructures nécessaires. Cette démarche s'inscrit dans une transition énergétique planifiée, d'abord du trafic urbain, puis du trafic régional. Le remplacement de six bus thermiques par des unités électriques dès 2028 et des acquisitions complémentaires entre 2030 et 2033 permettront d'atteindre progressivement une électrification complète de la flotte.



TransN exploite sept rames Flirt sur la ligne à voie normale R21 (*Neuchâtel - Buttes*), cinq automotrices GTW 4/8 sur la ligne R15 (*Littorail Neuchâtel - Boudry*), deux automotrices Abe 4/8 sur la ligne R22 (*La Chaux-de-Fonds - Les Ponts-de-Martel*), deux BDe 4/4 sur la ligne R24 (*Le Locle - Les Brenets*), ainsi que deux trains moteurs TM 4/4, l'un pour la voie normale, l'autre pour la voie étroite.

Maintenance des véhicules

La maintenance des trains a repris au dépôt de Fleurier, à la réouverture de la ligne ferroviaire fin avril, après renouvellements de l'infrastructure. Une nouvelle station de lavage des trains y a été mise en service. Des voies ont été louées à des entreprises tierces, pour des révisions.

Après un audit en novembre 2025, transN a obtenu la certification ECM (*Entité en charge de la maintenance*), reconnue en Suisse et en Europe et garantissant une organisation de maintenance conforme, sûre et entièrement traçable.

Funiculaires

Les funiculaires *Ecluse-Plan* et *La Coudre-Chaumont* ont été arrêtés pour leur révision périodique, conformément aux exigences fédérales. La desserte du *Fun'ambule* a été interrompue deux mois pour la sortie et la révision en usine de l'une de ses cabines. Par ailleurs, l'étude de renouvellement du funiculaire *La Coudre - Chaumont* a débuté.

Type de véhicules	Nombre total Véh./Type	Km parcourus en 2025 par type
Autobus	105	3'828'359
Trolleybus	38	1'546'741
Trains	16	2'135'997
Funiculaires	5	122'582

Infrastructure

Des conventions de prestations quadriennales avec la Confédération garantissent le financement fédéral nécessaire au maintien de l'infrastructure, conformément à la *Loi fédérale sur les chemins de fer (LCF)*. Une convention couvre la période 2025-2028.

Le département technique et infrastructure assure un reporting structuré à l'aide de plateformes d'inventaire et de gestion des installations. Ces outils centralisent les indicateurs-clés et permettent un suivi précis des taux d'occupation, de la productivité et de la situation financière liée aux activités d'infrastructure. Des rapports sur la maintenance curative, corrective et préventive sont produits, afin d'offrir une vision complète de l'état des installations et de l'efficacité des interventions, en garantissant la traçabilité des opérations, en conformité avec la LCF.

Le département contribue activement aux travaux liés au projet d'offre 2035 et siège au sein du *Comité de coordination de l'Arc jurassien-Berne-Fribourg*, piloté par l'OFT.

Ligne à voie normale R21 (*Travers – Buttes*)

Après neuf mois de travaux, la gare renouvelée de Couvet, sur la ligne R21¹ (*Travers – Buttes*) a été mise en service en avril 2025. Elle est équipée de quais rehaussés et accessibles selon les normes LHand (*Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées*), d'un passage inférieur sécurisé, de vingt-sept signaux et de trois



¹ La nomenclature des lignes ferroviaires utilise trois chiffres pour la gestion de l'infrastructure et deux chiffres précédés d'un R pour le trafic voyageurs, par exemple 221 et R21. A des fins de simplification, les lignes ferroviaires sont énumérées selon la nomenclature du trafic voyageurs dans l'ensemble du document.



aiguilles de nouvelle génération. Plus de CHF 38 millions ont été investis pour moderniser la ligne, soit CHF 22 millions pour la gare de Couvet et CHF 16.2 millions pour la voie entre Travers et Môtiers.

Ces réalisations s'inscrivent dans un programme de modernisation lancé en 2015 au Val-de-Travers, représentant près de CHF 84 millions d'investissements. D'autres études et projets sont en cours sur la ligne R21, notamment la modernisation de la gare de Môtiers et le renouvellement de la voie entre Môtiers et Fleurier.

Lignes à voie étroite

Ligne R15 (Place Pury – Boudry)

Les projets de renouvellement de l'infrastructure et de mise aux normes de quatre gares de la ligne R15 se sont poursuivis. Une nouvelle orientation de l'Office fédéral des transports (OFT), limitant le financement des passages inférieurs, entraîne la réévaluation de deux projets.

Ligne R22 (La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel)

Plusieurs interventions majeures ont été réalisées en 2025, avec le renouvellement des appareils de voie en gare de La Sagne et des travaux de génie civil dans la courbe du Reymond, puis la pose de 22 nouveaux mâts et le tirage des lignes de contact sur de nouvelles fondations. Les haltes de La Sagne-Église et de La Corbatière ont été entièrement

réaménagées: quais et accès LHand, rafraîchissement des bâtiments et abris vélos. Un quai provisoire LHand a été installé à la halte du Grenier, dans l'attente d'un aménagement définitif en 2029.

Le projet de renouvellement de la gare de La Sagne doit être réévalué, sans le passage inférieur initialement prévu. Le projet de la future halte de l'Orée du Bois est engagé, en collaboration avec la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Ligne R24 (Le Locle – Les Brenets)

Conformément à une étude présentée par le Canton en 2024, une transformation de la desserte est prévue en 2031, avec une liaison par bus électrique permettant d'offrir un service de qualité entre Le Locle et Les Brenets. Dans l'intervalle, seuls les travaux de maintenance nécessaires à la poursuite de l'exploitation ferroviaire sont réalisés.



LOGISTIQUE ET PLANIFICATION

L'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) encadre les procédures d'adjudication des commandes lorsque les acquisitions ou mandats dépassent les seuils définis. Cette réglementation s'applique aux pouvoirs publics, ainsi qu'aux entreprises poursuivant un objectif d'intérêt public. Un accompagnement juridique systématique garantit la conformité des appels d'offres de transN. L'uniformisation des documents et processus permet d'optimiser la préparation des dossiers et d'assurer un suivi interne efficient.

INFORMATIQUE

Le service informatique (IT), rattaché au secrétariat général, compte six informaticiens et deux apprenti-e-s, encadrés par un responsable. Il assure le support technique. La gestion des données est confiée au responsable *data management*, appuyé par un collaborateur. Les applications métiers sont supervisées par un responsable applicatif. Un responsable de la sécurité de l'information complète le service, renforçant la maîtrise des risques et la gouvernance en matière de cybersécurité.

Le remplacement nécessaire des commutateurs réseaux a débuté, pour garantir la continuité de service et harmoniser la gestion du parc sur l'ensemble des sites transN. Le progiciel de gestion intégré (*ERP, pour entreprise ressource planning*) a été migré vers une version améliorée, après une phase de tests par les utilisateurs.

La solution digitale *Itera* a été mise à niveau. Elle permet de centraliser et de digitaliser les informations nécessaires au personnel de conduite, dans une interface unifiée, accessible sur une tablette.

Cybersécurité et protection des données

Des processus conformes aux exigences en matière de protection des données ont été établis avec le soutien de la coopérative MOVplus. Seules les données strictement nécessaires sont récoltées dans la boutique en ligne et aux points de vente. Une formation en cybersécurité est proposée au personnel, assurée par un coach numérique, au moyen de dialogues interactifs en ligne.

En janvier et février 2025, une campagne interne de sensibilisation au phishing a été menée. Les simulations ont généré 2'094 attaques fictives. Des formations ont été proposées afin de renforcer les bonnes pratiques et de corriger les comportements à risque.

Gouvernance par les données

Pilotée par le secrétariat général, la gouvernance par les données vise à garantir la qualité, la disponibilité, l'intégrité et la sécurité des données internes et externes. Pour cela, un nouveau serveur de reporting a été mis en service afin de moderniser les outils de pilotage et de remplacer l'ancien système. Cette évolution offre une plateforme plus performante et intuitive pour l'analyse des données.

Elle s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, destinée à doter l'entreprise d'outils de reporting modernes et performants, facilitant la prise de décision.

SÉCURITÉ ET QUALITÉ

Le département sécurité / qualité assure le suivi du système qualité, l'amélioration continue et les processus liés à la sécurité et la gestion des assurances. Il veille également à la mise à disposition des équipements et des uniformes.

L'entreprise applique un système de gestion des risques stratégiques. Dans le cadre de la certification ISO, les risques et opportunités associés à chaque macro-processus sont évalués selon la méthode AMDEC (*Analyse des modes de défaillances, de leurs effets et de leur criticité*). Cette approche permet de déterminer la criticité des risques et de prioriser les actions à entreprendre. L'analyse SWOT se concentre sur les risques et les opportunités liées à la stratégie, tandis que l'AMDEC porte sur les aspects opérationnels.

Sécurité et prévention

Le projet Safe@transN est arrivé à son terme. Des formations aux dialogues de sécurité ont été déployées et des campagnes saisonnières de prévention menées pour sensibiliser le personnel aux accidents non professionnels.

A la suite des formations de premiers secours dispensées en 2024, neuf défibrillateurs ont été commandés en 2025 pour équiper les locaux de transN.



Sécurité et surveillance

Les prestations de surveillance font l'objet d'un mandat à la société Securitas. Des séances mensuelles de coordination réunissant la police, les sociétés de sécurité, les administrations communales concernées et transN permettent d'assurer un suivi de la situation et une meilleure réactivité en cas d'augmentation de l'insécurité ou des incivilités.

Une formation obligatoire en protection incendie, incluant la pratique du maniement des extincteurs, a été dispensée à l'ensemble du personnel non roulant. Les exercices d'évacuation incendie ont été étendus à tous les sites. Des dialogues sécurité sur des thèmes courants ont été mis en place dans les ateliers, ainsi que des audits *Qualité, Sécurité et Environnement*, afin de renforcer la culture sécurité au sein de l'entreprise.

Qualité

L'entreprise est certifiée ISO 9001: 2015 « *Management de la qualité* » et applique une politique QSE (Qualité, sécurité et environnement) structurée, soutenant l'amélioration continue.

Les audits internes menés en 2025 ont confirmé la résolution des non-conformités et identifié plusieurs axes d'amélioration : renforcement du plan d'actions issu des analyses SWOT, intégration de critères de qualité du service, meilleure consolidation des retours d'expérience et prise en compte élargie de la maintenance dans la disponibilité des véhicules par exemple.

L'audit mené par l'OFT sur *la Loi sur la durée du travail (LDT)*, applicable aux entreprises de transports publics, a relevé la nécessité de clarifier certaines responsabilités, d'harmoniser les pratiques avec les documents de référence et de renforcer le suivi des dépassements horaires. Cinq audits internes ont été réalisés en 2025.



Accidents

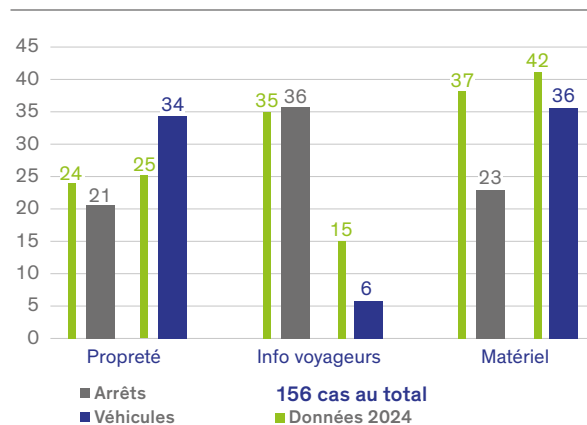
Une nouvelle procédure d'annonce et de suivi des accidents professionnels a été déployée, afin de renforcer la prévention et de sensibiliser davantage le personnel. En 2025, 304 incidents impliquant des bus ont été enregistrés, dont 55% relèvent d'une responsabilité interne. Chaque incident matériel fait l'objet d'un debriefing entre managers et employé-e-s, afin d'identifier les causes, d'améliorer les pratiques et de réduire durablement les occurrences.

Au total, 27 accidents professionnels et 72 accidents non professionnels ont été dénombrés en 2025, représentant des baisses respectives de 10% et 15% par rapport à 2024.

IMPEQ

La fonctionnalité «impeQ», intégrée à l'application transN, permet de signaler les irrégularités liées à l'information voyageurs, au matériel et à la propreté des véhicules. Les constats transmis en 2025 sont en baisse de 12.4%. Seule la catégorie «propreté des véhicules» s'affiche en hausse, avec 34 signalements en 2025, contre 25 en 2024. L'inaccessibilité du dépôt ferroviaire de Fleurier jusqu'à fin avril 2025 a retardé le traitement des cas touchant les trains, contribuant à cette augmentation.

156 CAS IMPEQ AU TOTAL EN 2025



Assurances

La révision des inventaires a conduit à une adaptation de la prime d'assurance. La coopérative d'assurance VVST (*Versicherungs-Verband Schweizerischer Transportunternehmen*) a en outre procédé à une augmentation générale de 26% de ses primes pour l'ensemble des entreprises assurées.

Uniformes

Un appel d'offres a été lancé pour le renouvellement des uniformes. Afin d'évaluer les besoins et d'identifier les adaptations à apporter, une commission «Uniformes» a été constituée de représentant-e-s volontaires du personnel, appuyé-e-s par deux délégués du syndicat, ainsi que par le directeur et un collaborateur du département sécurité/qualité.



36

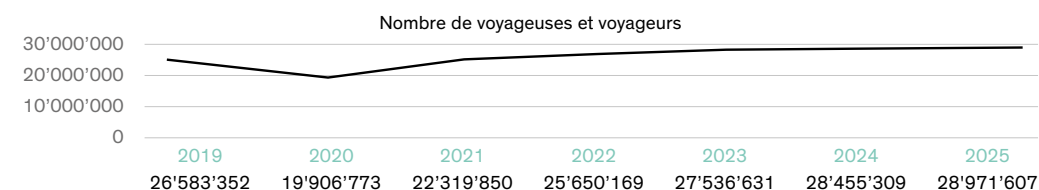
Clientèle

Clientèle

Fréquentation

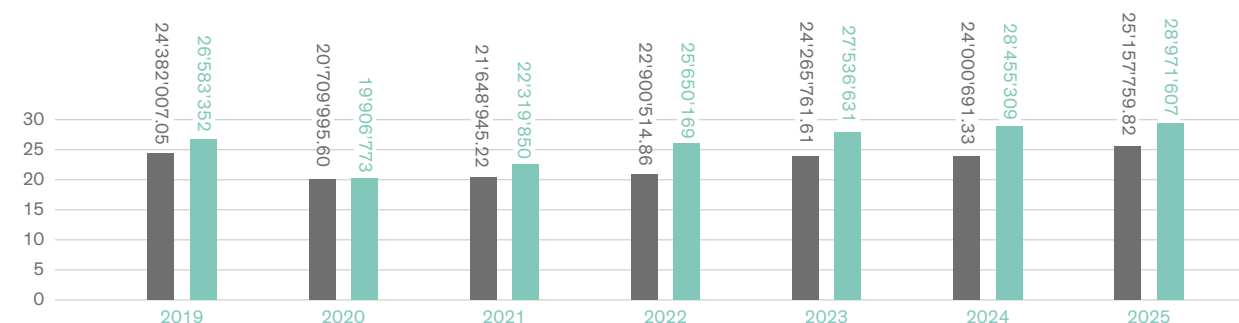
La fréquentation des lignes transN poursuit sa progression en 2025. 28'971'607 voyageuses et voyageurs ont emprunté le réseau en 2025, contre 28'455'309 en 2024. La fréquentation a ainsi augmenté de 1.81% par rapport à 2024. Le nombre de voyageurs-kilomètres (vkm) a atteint 97'782'145, contre 95'036'322 en 2024, représentant une hausse de +2.89%.

FRÉQUENTATION TOTALE



En 2025, transN a transporté près de 29 millions de voyageuses et voyageurs

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION ET DES PRODUITS DES TRANSPORTS VOYAGEURS



La fréquentation a progressé de 8.98 % entre 2019 (avant COVID) et 2025.

Offre à l'attention de la clientèle

L'offre de loisirs a été mise en valeur sur une page du site transN, avec une sélection d'activités et de prestations, dont *Snowbus*, *Nordic'BUS*, *Snowtrain/Summertrain*, *Funi Fondue*, *Pass'Temps*, *Yapasphoto!* et des offres *RailAway*. Une campagne loisirs déployée sur trois saisons a fait la promotion des déplacements en transports publics.

La plateforme numérique «*Au fil de nos lignes...*» constitue également un vecteur de promotion d'une mobilité de loisirs attractive et durable. Elle référence plus de 1'700 points d'intérêt, en partenariat avec Tourisme neuchâtelois, et vise à favoriser le report modal. En fin d'année, transN a par ailleurs soutenu la création du Village du Père Noël à Chaumont.



Une enquête de satisfaction des client-e-s a été menée sur les réseaux sociaux, sur un panel dédié et par une distribution de QR codes sur le terrain.

Client-e-s à besoins spécifiques

Un service d'accompagnement est proposé aux client-e-s se déplaçant en chaise roulante dans les gares et haltes dont l'accessibilité sans obstacle n'est pas encore assurée. Une rampe d'accès mobile est manœuvrée ou un transport par navette est organisé, sans frais supplémentaires. Ce service a été sollicité 34 fois en 2025.

Enquête de satisfaction

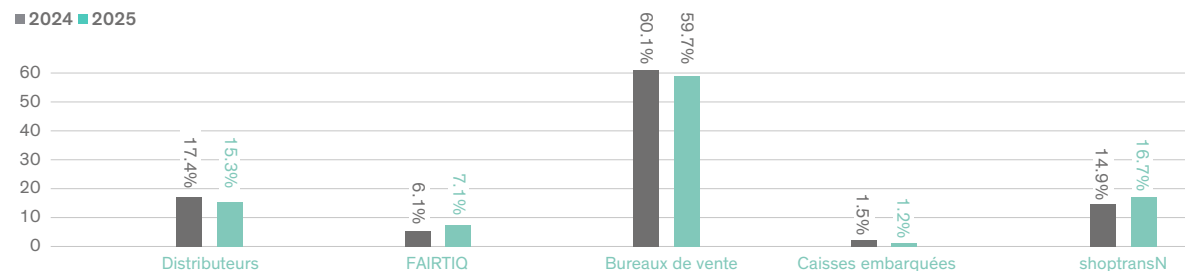
Une enquête de satisfaction a été menée en novembre 2025 sur les réseaux sociaux, sur un panel dédié et par une distribution de QR codes sur le réseau, permettant d'obtenir un échantillon représentatif.

Les résultats révèlent une parfaite stabilité, avec 64% des client-e-s satisfaits et 70% d'image positive, des valeurs identiques à celles de 2024.

Les attentes de la clientèle portent principalement sur la ponctualité, les correspondances et le confort d'attente. L'information voyageurs continue de s'améliorer, selon les personnes interrogées. Les principaux points d'amélioration concernent la ponctualité, les correspondances, le confort aux arrêts et l'information voyageurs en cas de perturbations. Les niveaux de satisfaction liés à la sécurité, à la propreté et au professionnalisme du personnel restent élevés.



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CANAUX DE VENTE



Vente et distribution

Systèmes de vente

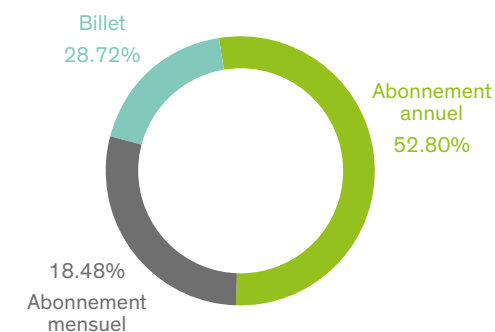
Les canaux de distribution de transN regroupent cinq points de vente, les distributeurs automatiques, la billetterie mobile FAIRTIQ, la boutique en ligne et un réseau de partenaires revendeurs. L'échéance des contrats de maintenance des automates et des appareils embarqués a conduit à redéfinir la politique de distribution et à lancer un appel d'offres pour une solution multicanale répondant à l'évolution des besoins de la clientèle, tout en optimisant les coûts d'exploitation. Dans ce cadre, plusieurs évolutions ont été introduites: le billet SMS et la suppression de la vente de billets à bord des bus. Le billet SMS offre une solution d'achat simple, rapide et sans application ni moyen de paiement électronique. La fin de la vente embarquée vise à fluidifier l'embarquement, améliorer la ponctualité et renforcer la sécurité du personnel. En outre, le réseau de partenaires revendeurs a été élargi pendant l'année.

Pour accompagner ces changements, transN a mis en place un dispositif d'information et de soutien à la clientèle: brochure distribuée en tout-ménage, présence d'auxiliaires sur le terrain et supports destinés au personnel. Une collaboration avec l'AVIVO (Association des Vieillards, Invalides, Veuves et Orphelins) a été instaurée dans les quatre régions du canton, proposant un accompagnement individuel à la clientèle.

Boutique en ligne

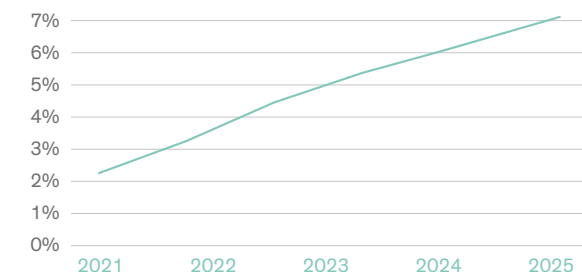
Le nouveau *shoptransN*, développé en collaboration avec les Transports Publics Fribourgeois (TPF), a été mis en service dès l'horaire 2025. Cette plateforme modernisée propose une gamme élargie de produits, incluant désormais l'abonnement général (AG), le demi-tarif, le demi-tarif PLUS ainsi que les billets de groupe.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR TITRES DE TRANSPORT



PROGRESSION DE FAIRTIQ

Chiffres d'affaires des ventes par FAIRTIQ



L'évolution de la politique de subventionnement des abonnements annuels par certaines communes influence favorablement les ventes.

L'utilisation de la boutique en ligne pour les abonnements destinés aux élèves est en croissance, avec 850 renouvellements effectués via le *shoptransN*, contre 738 l'année précédente. TransN accompagne douze écoles ou cercles scolaires dans la gestion et l'achat des abonnements scolaires, afin de simplifier les démarches administratives.



Information aux riverain-e-s et aux client-e-s

Les chantiers et travaux de nuit font l'objet d'une information préalable aux riverain-e-s, diffusée en tout-ménage. Pour les interventions d'importance, du personnel d'accompagnement est présent sur le terrain au démarrage des travaux afin d'informer la clientèle. Qu'il s'agisse d'événements planifiés ou de perturbations imprévues, l'information est relayée sur l'ensemble des canaux de communication de transN: site internet, application mobile, réseaux sociaux, écrans embarqués dans les bus et trains, points de vente et afficheurs électroniques dans les gares et aux arrêts les plus fréquentés.

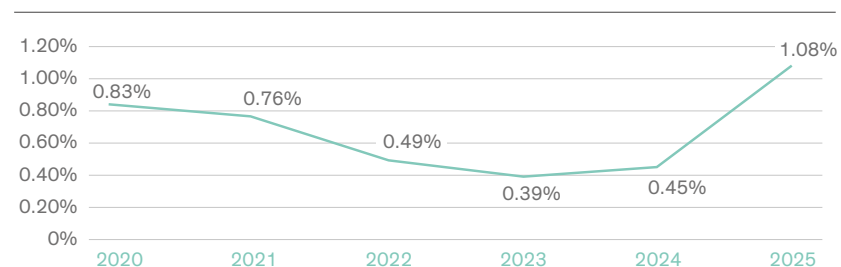
Contrôle des titres de transport et surveillance

Les activités de contrôle des titres de transport et de surveillance, encadrées par la *Loi et l'Ordonnance sur les organes de sécurité dans les transports publics* (LOST et OOST), sont confiées à la société spécialisée Securitas.

En 2025, 324'500 voyageuses et voyageurs ont été contrôlés. Parmi eux, 6'939 voyageaient sans titre de transport ou avec un titre de transport partiellement valable, représentant un taux de fraude de 2.14%.

Le système de gestion des constats a été remplacé par une solution partagée avec plusieurs entreprises romandes de transports publics. Cette plateforme couvre l'ensemble du processus, du contrôle au recouvrement, et permet d'optimiser le traitement administratif et la production d'indicateurs de suivi.

DEGRÉ DE CONTRÔLE 2018-2025



Recouvrement

Depuis 2021, cinq entreprises de la coopérative MOVplus confient à TPcollect le traitement des surtaxes non encaissées liées aux voyages sans titre valable.

En 2025, transN a poursuivi cette collaboration, TPcollect assurant l'ensemble du processus de recouvrement. Cette solution mutualisée permet de réduire les pertes et de garantir un traitement harmonisé et éthique des dossiers. En 2025, transN a ainsi récupéré CHF 25'927.-, sur un montant de CHF 202'740.- mis en recouvrement, soit un taux de 12.79%.





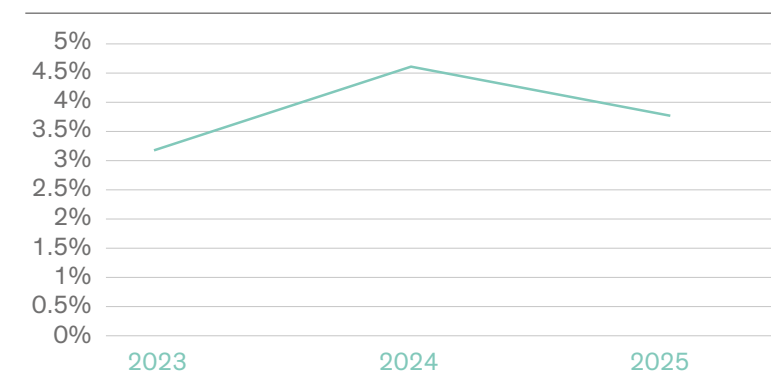
Réclamations

Le nombre de réclamations imputables à transN a baissé de 14%. En 2025, 1'108 réclamations ont été enregistrées, contre 1'294 en 2024 et 893 en 2023. L'indice de réclamations pour 100'000 voyageuses et voyageurs était de 3.82, contre 4.54 en 2024 et 3.24 en 2023.

Les réclamations les plus fréquentes portent sur le comportement (41%) et la ponctualité (25%). Les plaintes liées au comportement du personnel, à la ponctualité et au matériel affichent une baisse (respectivement -5%, -37% et -25%). En revanche, les réclamations liées à l'offre (+9%), à la distribution (+41%) et à l'information voyageurs (+25%) progressent.

A la suite d'un audit interne en 2025, le processus de gestion des réclamations a été renforcé. Le service clientèle est désormais garant du suivi et de la mise en œuvre des actions d'amélioration. Les réclamations, anonymisées puis transmises aux services, font l'objet d'un pilotage plus systématique, en particulier sur les thématiques du comportement des conductrices et conducteurs et de la ponctualité. Le mandat confère au service clientèle un rôle de coordination transversale, permettant une meilleure prise en compte des retours de la clientèle.

INDICE DE RÉCLAMATIONS POUR 100'000 VOYAGEUSES ET VOYAGEURS

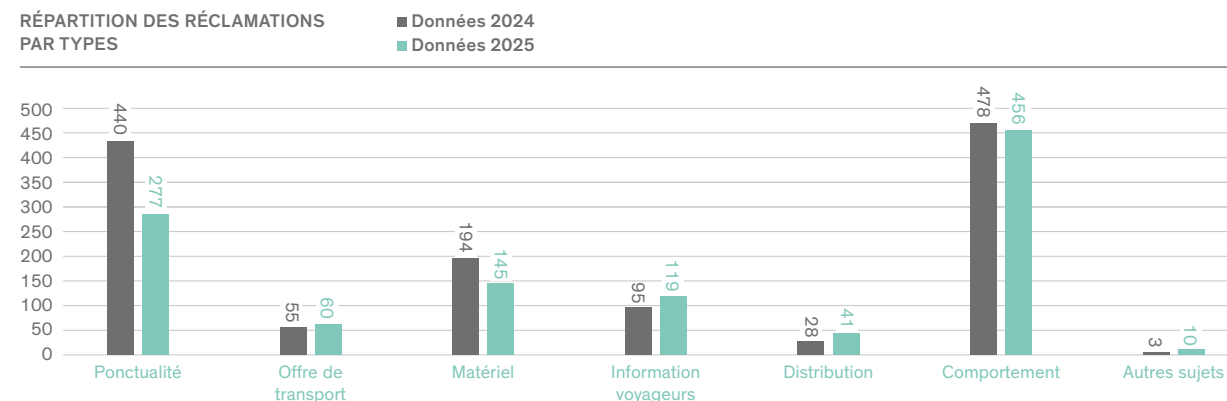


Partenariats culturels et sportifs

TransN soutient des événements culturels et sportifs d'envergure ou de rayonnement cantonal, afin de promouvoir son offre et d'encourager l'utilisation des transports publics pour les loisirs. En 2025, l'entreprise a conclu 24 partenariats avec des manifestations, dont deux nouveaux, valorisant la mobilité douce et le développement durable.

En collaboration avec ONDE VERTE, la gratuité des transports a été reconduite pour les participant-e-s au BCN Tour, deux

RÉPARTITION DES RÉCLAMATIONS PAR TYPES





heures avant et deux heures après chaque étape. Les spectatrices et spectateurs des matches à domicile de Neuchâtel Xamax FCS et du HC La Chaux-de-Fonds ont bénéficié de la gratuité des transports grâce à un code à activer dans l'application FAIRTIQ.

Lors de la Fête des Vendanges, le bracelet de soutien et de paiement a été vendu dans les points de vente transN. Un stand d'information a accueilli les voyageuses et les voyageurs jusque tard dans la nuit durant les festivités.

ONDE VERTE

TransN est partenaire de la communauté tarifaire ONDE VERTE, aux côtés de BLS, de CarPostal, des CFF, des Chemins de fer du Jura (CJ) et des Transports Publics Fribourgeois (TPF). ONDE VERTE propose des solutions tarifaires coordonnées, facilitant les déplacements.

Afin de renforcer l'attractivité des transports publics.
Le « court parcours » des villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle a été remplacé par un nouveau tarif « zone urbaine ».

Tarifs et assortiment

En 2025, plusieurs mesures issues du *Plan climat Neuchâtel* ont été déployées au sein d'ONDE VERTE, afin de renforcer l'attractivité des transports publics. Le « court parcours » des villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle a été remplacé par un nouveau tarif « zone urbaine ». Parallèlement, le Canton a poursuivi le subventionnement de 5% sur les abonnements jeunes et le financement de la réduction donnant accès à un abonnement ONDE VERTE « toutes zones » au prix d'un abonnement 4 zones. Ces avantages, réservés aux résidentes et résidents du canton, encouragent le transfert modal et l'usage régulier des transports publics. Plusieurs communes neuchâtelaises ont en outre introduit de nouvelles subventions communales sur les abonnements, destinées à différentes catégories de la population.

Les activités, les campagnes et les résultats d'ONDE VERTE font l'objet d'un rapport annuel disponible sur le site www.ondeverte.ch.



43

Prestations

Prestations

PROCÉDURE DE COMMANDE ET OFFRE

Les prestations de transN font l'objet d'offres biennales, élaborées par le département Pôle clients en collaboration avec les autres départements de l'entreprise. Commandés par la Confédération et le Canton, les services sont indemnisés pour la part des coûts non couverts par les recettes.

HORAIRE

Horaire 2025

L'horaire 2025, entré en vigueur le 15 décembre 2024, était accompagné de plusieurs adaptations du réseau. L'itinéraire de la ligne 107 (*Neuchâtel, Place Pury – Hauterive – Marin-Epagnier*) a été modifié pour desservir la zone industrielle et commerciale des Champs-Montants. La ligne 102 (*Serrières – Neuchâtel, Place Pury – Temple des Valangines*) a été scindée en deux tronçons distincts (102 et 108), tandis que la ligne 122 (*Neuchâtel, gare nord – Vauseyon*) a été prolongée jusqu'à la gare de Corcelles-Peseux, afin de donner correspondance en gare de Neuchâtel pour les trains en direction de Bienne. Sur le funiculaire *Ecluse – Plan*, des courses nocturnes supplémentaires ont été ajoutées le week-end.

L'offre de la ligne 421 (*Neuchâtel – Cernier*) a été ajustée, pour améliorer la ponctualité et optimiser les correspondances, avec plusieurs courses supplémentaires en semaine. Sur la ligne 590 (*Couvet – Fleurier – Les Verrières – Pontarlier*), les courses directes entre Fleurier et Pontarlier ont été supprimées en raison de recettes insuffisantes. Dix-huit paires de courses quotidiennes restaient proposées.

Le trafic ferroviaire sur la ligne R21 (*Neuchâtel – Buttes*) a été interrompu entre Travers et Buttes jusqu'en avril 2025, en raison de travaux d'infrastructure. Un service de substitution par bus était proposé.



Horaire 2026

L'horaire 2026, en vigueur depuis le 14 décembre 2025, a vu la mise en œuvre de plusieurs ajustements destinés à améliorer la qualité du service, faciliter les correspondances et renforcer l'attractivité du réseau. Cette date marque également la fin de la vente de billets à bord des bus.

Littoral

Les correspondances en fin de soirée ont été améliorées grâce à l'adaptation des horaires des lignes 102 (*Serrières – Neuchâtel, Place Pury*), 107 (*Neuchâtel, Place Pury – Hauterive – Marin*) et 108 (*Neuchâtel, Place Pury – Temple des Valangines*). Les courses tardives de la ligne 109 (*Neuchâtel, Place Pury – gare nord – Trois-Chênes*) ont été prolongées jusqu'à Verger Rond.

Montagnes neuchâteloises

Au Locle, l'offre a été renforcée avec l'ajout de huit paires de courses sur la ligne 341 (*Le Locle, Château des Monts – gare/centre ville*). La ligne 342 (*Le Locle Chemin des Dolines – gare/centre-ville*) suit un nouveau tracé, avec révision du minutage, comme la ligne 343 (*gare – Les Saignoles*) n'a pas été maintenue à la fin de sa période probatoire. Les horaires «vacances» ont été supprimés, afin d'harmoniser l'offre annuelle sur l'ensemble du réseau du Locle. À La Chaux de Fonds, des courses ont été ajoutées en soirée sur la ligne 311 (*La Chaux-de-Fonds gare – Cerisier*).



Vallées

Des départs supplémentaires ont été ajoutés sur la ligne 421 (*Neuchâtel – Savagnier – Cernier*), avec certains prolongements jusqu'à Cernier. Une course a été ajoutée sur la ligne du Nordic'Bus entre Les Hauts-Geneveys et Tête-de-Ran.

Sur la ligne ferroviaire R21 (*Neuchâtel – Buttes*), deux courses supplémentaires ont été proposées, pour répondre aux besoins des élèves du collège de Fleurier. Les horaires de la ligne 590 (*Couvet – Fleurier – Les Verrières – Pontarlier*) ont été ajustés et renforcés tôt le matin et durant les périodes scolaires. La ligne 591 (*Les Ponts-de-Martel – Fleurier*) a également été réaménagée afin d'optimiser les correspondances entre bus et train.

Ajustements et ponctualité

Des décalages de départs ont été introduits sur les lignes 122 (*Neuchâtel – Corcelles*), 360 (*La Chaux-de-Fonds – Le Locle*) et 423 (*Les Hauts-Geneveys – Cernier / Engollon*), afin

d'améliorer les correspondances et de répondre aux attentes des communes. La ponctualité des réseaux régionaux et urbains a fait l'objet d'un suivi renforcé, notamment dans le cadre d'une *task force* réunissant transN, le Canton et les communes, pour mise en œuvre d'améliorations dès 2026.

Fête des Vendanges

Près de 363'000 voyageuses et voyageurs ont été transportés lors de la Fête des Vendanges de Neuchâtel, à bord des courses à l'horaire et des renforts, sur les lignes régulières transN du Littoral et du Val-de-Ruz, ainsi que vers l'extérieur de son réseau, jusqu'à Vaumarcus, Le Landeron, Coffrane et Les Geneveys-sur-Coffrane. Par ailleurs, des trains spéciaux circulaient pendant les deux nuits pour Fleurier et La Chaux-de-Fonds – Le Locle.

Courses spéciales

Bus

TransN propose son expertise afin de mettre en place des offres adaptées aux besoins spécifiques en mobilité, notamment des courses spéciales pour manifestations, ainsi que des abonnements à tarif préférentiel comme le JobAbo ONDE VERTE. En 2025, vingt-et-une courses spéciales ont été organisées, dont dix-huit pour des événements culturels ou sportifs, afin de favoriser les déplacements de manière

Le funiculaire Ecluse – Plan a fait l’objet d’un reportage diffusé au journal télévisé romand *Couleurs locales* de la RTS.

durable. TransN exploite les lignes hivernales *Snowbus* (ligne 425) pour les *Bugnenets-Savagnières* et *Nordic’BUS* (ligne 426) pour la Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran, ainsi que les navettes nocturnes *NoctamBus* et *NoctamRun*. L’entreprise a effectué quatre remplacements de trains par bus pour les CFF.

Trains

TransN a réalisé 146 courses spéciales sur la ligne R21 (*Neuchâtel – Buttes*), 420 sur la ligne R15 (*Neuchâtel – Boudry*) et 140 sur la ligne R22 (*La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel*). Par ailleurs, les activités organisées par les associations historiques ont nécessité 147 courses spéciales sur la ligne R21 et 139 sur la ligne R15.

Relations publiques et communication

En 2025, transN a publié douze communiqués de presse, organisé deux conférences de presse et répondu aux sollicitations médiatiques tout au long de l’année. Elle a en outre organisé une journée publique pour faire découvrir la nouvelle gare de Couvet en mai.

Le funiculaire *Ecluse – Plan* a fait l’objet d’un reportage diffusé au journal télévisé romand *Couleurs locales*, soulignant la rapidité de cette liaison plus que centenaire entre le centre-ville et les quartiers du nord-ouest de Neuchâtel. Un reportage de la radio RTS a présenté le *Nordic’Bus*, qui dessert en hiver les sites touristiques de Tête-de-Ran et de la Vue-des-Alpes, ainsi que le télésiège du Crêt-Meuron et les pistes de ski de fond.

TransN a par ailleurs collaboré à quatre cours *Être et rester mobile*, destinés aux voyageuses et voyageurs seniors, afin de faciliter leurs déplacements en transports publics. De plus, en collaboration avec l’association de défense des aîné-e-s AVIVO, quatre ateliers ont été organisés pour familiariser les retraité-e-s avec les nouveautés tarifaires et numériques, notamment le nouveau billet SMS et l’application FAIRTIQ.







48

Rapport financier

Rapport financier

RÉSULTAT GLOBAL

L'exercice 2025 se clôt sur un résultat financier très favorable pour transN, avec un bénéfice annuel global de CHF 11'603'603.—. Cette performance confirme le redressement financier engagé dès 2024.

Le résultat se compose de trois principaux éléments :

- un bénéfice d'exploitation d'environ CHF 7.1 millions ;
- un produit extraordinaire de CHF 3.4 millions, issu de la vente de trois immeubles d'habitation ;
- une extourne de provision de CHF 0.9 million.

Après plusieurs exercices déficitaires, transN confirme ainsi son retour à une trajectoire financière positive et durable. Les mesures d'assainissement mises en œuvre suite aux travaux menés conjointement avec le Canton, conjuguées aux efforts entrepris dans l'ensemble de l'entreprise, ont permis d'améliorer progressivement la situation financière.

Malgré certaines hausses de coûts, notamment liées à l'entretien du matériel roulant et à l'évolution de la masse salariale, les charges ont été globalement maîtrisées. Le renforcement de la culture financière au sein de l'entreprise, associé à une discipline budgétaire constante et à une diminution progressive de l'absentéisme, a contribué à améliorer l'efficacité économique des activités.

PRODUITS

Les produits de l'exercice 2025 sont en progression, portés par l'augmentation de la fréquentation et des recettes de transport.

Les ventes de titres de transport ont progressé de CHF 1.2 million, passant de CHF 24.0 millions en 2024 à CHF 25.2 millions en 2025. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de hausse de la fréquentation de 1.81% du nombre de voyageuses et voyageurs et de 2.89% des voyageurs-kilomètres.

Les activités annexes ont également contribué positivement au résultat, avec un bénéfice d'environ CHF 1.7 million, redistribué sur les lignes concessionnées et venant en diminution des indemnités versées par les commanditaires.

La vente de trois immeubles d'habitation a par ailleurs généré un produit exceptionnel après impôts d'environ CHF 3.4 millions. Cette opération s'inscrit dans une orientation stratégique visant à éviter des investissements immobiliers conséquents devenus nécessaires sur ces bâtiments, tout en concentrant les ressources financières de l'entreprise sur son cœur de métier, à savoir l'exploitation et le développement des transports publics.



CHARGES

Les charges d'exploitation de l'exercice 2025 ont été globalement maîtrisées, bien que certains facteurs structurels continuent de peser sur les coûts.

Les charges de personnel s'élèvent à CHF 57.8 millions, un montant inférieur au budget. Elles sont toutefois en hausse par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'engagement de collaboratrices et collaborateurs dans le secteur de la production, nécessaires pour assurer les prestations et améliorer les conditions de travail. Ces postes ont été partiellement compensés par une diminution de l'absentéisme et des heures supplémentaires.

L'absentéisme a poursuivi sa diminution au cours de l'année pour atteindre 5.1% à l'échelle de l'entreprise, traduisant les effets des mesures mises en place en matière de conditions de travail et de gestion des absences.

Les autres charges d'exploitation sont en recul par rapport à l'exercice précédent, grâce à une forte discipline budgétaire et à la priorisation des dépenses dans plusieurs domaines.

Certaines charges demeurent toutefois élevées, en particulier :

- l'entretien des véhicules, qui s'élève à CHF 7.1 millions, en raison du vieillissement d'une partie de la flotte ;
- les amortissements et corrections de valeur, représentant environ CHF 18.3 millions ;
- les frais de capitaux, en diminution à CHF 1.5 million.

Ces charges reflètent les besoins importants liés au renouvellement du matériel roulant et des infrastructures, indispensables au maintien d'un niveau élevé de qualité et de sécurité des prestations.

PERSPECTIVES

À l'issue de l'exercice 2025, transN confirme le redressement financier engagé depuis 2024 et dispose désormais d'une base solide pour aborder les prochaines années.

Les enjeux financiers demeurent toutefois importants. Les besoins d'investissement restent particulièrement élevés, notamment pour le renouvellement du matériel roulant, la transition énergétique et la modernisation des infrastructures ferroviaires.

Dans ce contexte, transN devra poursuivre ses efforts d'optimisation des coûts, d'innovation et de recherche de synergies avec ses partenaires. Les travaux menés avec les commanditaires, notamment dans le cadre des conventions d'objectifs en cours de discussion, contribueront à renforcer la planification stratégique et à assurer un développement équilibré des prestations.

La performance réalisée en 2025 démontre néanmoins la capacité de l'entreprise à générer des résultats opérationnels positifs et à soutenir une stratégie de développement ambitieuse au service de la mobilité des Neuchâteloises et des Neuchâtelois.

Bilan / actif

	Notes	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF		Notes	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
ACTIFS CIRCULANTS		36'990'334.14	31'075'562.96	ACTIFS IMMOBILISÉS		311'898'611.52	295'820'780.22
TRÉSORERIE		31'305'630.43	23'995'075.90	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		14'250.00	25'250.00
Caisses		50'021.00	52'937.49	Titres non cotés et parts au capital		250.00	250.00
Distributeurs et sacs des agents		353'270.25	438'446.65	Prêts		14'000.00	25'000.00
Comptes postaux		491'418.84	644'293.38				
Banques		22'951'876.84	17'417'055.37	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		311'884'361.52	295'795'530.22
Compte infrastructure ferroviaire		5'119'723.60	4'183'781.86	Immobilisations	2.2	494'454'327.36	493'411'843.81
Compte CFF		2'339'319.90	1'258'561.15	<i>Infrastructure ferroviaire</i>		<i>144'971'112.00</i>	<i>142'588'832.00</i>
				<i>Trafic voyageur TRV / TU</i>		<i>325'572'359.36</i>	<i>324'889'523.36</i>
				<i>Leasing</i>		<i>23'310'854.00</i>	<i>23'310'854.00</i>
				<i>Immeubles et biens-fonds</i>		<i>600'002.00</i>	<i>2'622'634.45</i>
CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET PRESTATIONS DE SERVICES		3'324'222.36	3'860'008.31	Amortissements	2.2	-281'278'098.11	-269'603'910.39
				<i>Infrastructure ferroviaire</i>		<i>-56'706'376.98</i>	<i>-51'981'896.16</i>
				<i>Trafic voyageur TRV / TU</i>		<i>-206'493'416.62</i>	<i>-199'411'445.73</i>
				<i>Leasing</i>		<i>-17'478'304.51</i>	<i>-16'312'761.79</i>
				<i>Immeubles et biens-fonds</i>		<i>-600'000.00</i>	<i>-1'897'806.71</i>
AUTRES CRÉANCES À COURT TERME		1'452'901.18	2'210'518.05	Objets inachevés		91'665'746.50	65'900'972.77
Créances fiscales		619'749.27	1'804'117.82	<i>Financement par le fonds</i>			
Créances envers les institutions d'assurances sociales		1'259.90	300.00	<i>d'infrastructure ferroviaire (FIF)</i>	2.1	<i>84'862'327.40</i>	<i>60'253'755.80</i>
Créances envers le personnel		1'554.85	0.00	<i>Financement propre</i>		<i>6'803'419.10</i>	<i>5'647'216.97</i>
Cartes de crédits, chèques et bons		225'600.10	251'906.10	Pièces de rechange		7'042'385.77	6'086'624.03
Autres débiteurs		604'737.06	154'194.13				
ACTIFS DE RÉGULARISATION		907'580.17	1'009'960.70				
				TOTAL		348'888'945.66	326'896'343.18



Bilan / passif

	Notes	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		58'178'174.51	68'614'938.19
DETTES RÉSULTANT DE L'ACHAT DE BIENS ET PRESTATIONS DE SERVICES		9'771'673.87	10'685'870.11
DETTES À COURT TERME PORTANT INTÉRÊT	2.4	35'000'000.00	45'000'000.00
Emprunts obligataires	2.3	0.00	6'000'000.00
Emprunts bancaires et autres		35'000'000.00	39'000'000.00
AUTRES DETTES À COURT TERME		2'340'522.26	2'143'618.44
Dettes fiscales		28'473.50	44'312.75
Dettes envers les institutions d'assurances sociales		938'442.35	763'029.30
Dettes envers le personnel		2'212.60	11'428.64
Autres créanciers		1'412.74	425.14
Engagements découlant de leasing	2.7	1'369'981.07	1'324'422.61
PASSIFS DE RÉGULARISATION		11'065'978.38	10'785'449.64
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		262'913'166.22	242'087'403.40
DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT	2.5/2.6	62'616'250.00	62'624'750.00
Emprunts obligataires	2.3	20'000'000.00	20'000'000.00
Emprunts bancaires et autres		42'616'250.00	42'624'750.00
AUTRES DETTES À LONG TERME		198'126'210.22	176'400'614.40
Prêt FIF	2.8	159'798'306.74	136'000'920.85
Autres contributions aux investissements des pouvoirs publics		31'857'744.84	32'559'553.84
Emprunts pouvoirs publics		377'000.00	377'000.00
Engagements découlant de leasing	2.7	6'093'158.64	7'463'139.71
PROVISIONS		2'170'706.00	3'062'039.00

	Notes	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
CAPITAUX PROPRES		27'797'604.93	16'194'001.59
CAPITAL-ACTIONS		15'528'030.00	15'528'030.00
RÉSERVES LÉGALES ISSUES DU BÉNÉFICE		750'000.00	750'000.00
Réserve légale générale issue du bénéfice		750'000.00	750'000.00
AUTRES RÉSERVES ISSUES DU BÉNÉFICE		6'300'629.59	6'300'629.59
RÉSULTATS REPORTÉS		-2'969'574.16	-3'620'066.28
Résultat reporté infrastructure ferroviaire (art. 67 LCdF)		-2'698'470.15	-2'123'569.04
Résultat reporté lignes régionales (art. 36 LTV)		6'104'678.63	3'243'097.14
Résultat reporté lignes urbaines		-8'367'252.45	-6'514'967.33
Résultat reporté activités annexes		1'991'469.81	1'775'372.95
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		11'603'603.34	650'492.12
PROPRES ACTIONS	2.10	-3'415'083.84	-3'415'083.84
TOTAL		348'888'945.66	326'896'343.18



Compte de résultat

	2025 CHF	2024 CHF
PRODUITS DES TRANSPORTS VOYAGEURS TRV / TU	25'157'759.82	24'000'691.33
PRODUITS DE L'INFRASTRUCTURE FERROVIAIRE	5'450.82	1'709.16
RECETTES ANNEXES	18'064'008.60	19'598'685.85
INDEMNITÉS DES POUVOIRS PUBLICS	84'917'686.71	77'594'707.45
Indemnité d'exploitation pour l'infrastructure ferroviaire (art. 51b LCdF)	9'138'462.00	7'520'747.00
<i>Confédération</i>	9'138'462.00	7'520'747.00
Indemnité d'amortissement pour l'infrastructure ferroviaire (art. 51b LCdF)	5'705'601.96	6'739'782.45
<i>Confédération</i>	5'705'601.96	6'739'782.45
Indemnisation pour le trafic régional (art. 28 al. 1 LTV)	29'091'951.00	27'295'041.00
<i>Confédération</i>	14'836'896.00	13'647'519.00
<i>Canton de Neuchâtel</i>	14'255'055.00	13'647'522.00
Indemnisation pour le trafic régional (art. 28 al. 4 LTV)	745'506.00	1'763'261.00
<i>Canton de Neuchâtel</i>	745'506.00	1'763'261.00
Indemnisation pour le trafic urbain	40'236'165.75	34'275'876.00
<i>Canton de Neuchâtel</i>	39'904'616.00	34'050'787.00
<i>Communes</i>	331'549.75	225'089.00
CHARGES DE PERSONNEL	-57'819'049.04	-56'052'809.66
Traitements et salaires	-46'036'059.10	-44'856'143.05
Allocations et indemnités	-1'775'048.85	-1'799'792.25
Uniformes	-172'178.14	-190'411.85
Assurances du personnel	-11'086'668.45	-10'756'946.70
Prestations complémentaires pour les assurances du personnel	-190'729.15	-169'617.50
Prestations des assurances du personnel	1'441'634.65	1'720'101.69

	Notes	2025 CHF	2024 CHF
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-42'578'735.19	-43'474'902.03
Dépenses générales		-8'585'851.07	-8'318'505.73
Marketing et communication		-984'174.47	-1'015'764.93
Assurances et dédommagements		-1'044'403.78	-1'154'220.87
Prestations de services par tiers		-3'967'999.17	-3'510'537.73
Fermages et loyers		-6'797'067.16	-6'686'867.90
Énergie et matières de consommation		-5'472'740.86	-5'410'571.14
Matériel et prestations pour l'entretien		-15'218'573.88	-15'937'582.64
Frais non activés sur investissements domaine infrastructure ferroviaire		-334'794.76	-1'194'691.96
Frais non activés sur investissements domaine trafic voyageur		-173'130.04	-246'159.13
AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEUR		-18'314'301.37	-19'672'768.88
Amortissements domaine infrastructure ferroviaire		-4'814'200.82	-5'341'376.90
Amortissements domaine trafic voyageurs		-11'704'915.89	-12'312'102.80
Amortissements sur leasings financiers		-1'165'542.72	-1'165'542.72
Amortissements immeubles et biens-fonds		0.00	-4.00
Corrections de valeur		-629'641.94	-853'742.46
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS		9'432'820.35	1'995'313.22
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		-1'436'276.57	-1'661'097.72
Produits financiers		27'281.64	127'349.93
Charges financières		-1'463'558.21	-1'788'447.65
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS		7'996'543.78	334'215.50
CHARGES ET PRODUITS HORS EXPLOITATION	2.11	4'183'250.36	316'276.62
Produits hors exploitation		4'372'027.04	371'662.85
Charges hors exploitation		-188'776.68	-55'386.23
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS		12'179'794.14	650'492.12
IMPÔTS	2.11	-576'190.80	0.00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		11'603'603.34	650'492.12

Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé au 31 décembre (en francs suisses)

	2025	2024
Résultat de l'exercice	11'603'603.34	650'492.12
Gains découlant de la vente d'immobilisations corporelles	-4'175'186.87	0.00
Amortissements sur des postes de l'actif immobilisé	17'458'952.52	19'219'902.14
Variation des provisions	-891'333.00	1'573'270.80
Variation des créances à court terme	1'293'402.82	-1'689'984.63
Variation des actifs de régularisation	102'380.53	2'977'184.41
Variation des dettes à court terme (hors dettes financières)	-762'850.88	-16'649'271.38
Variation des passifs de régularisation	280'528.74	-300'966.26
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	24'909'497.20	5'780'627.20
Investissements dans des immobilisations corporelles	-34'290'828.56	-36'583'627.45
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	4'918'231.61	359'207.80
Investissements dans des placements financiers	0.00	-25'000.00
Désinvestissements de placements financiers	11'000.00	0.00
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	-29'361'596.95	-36'249'419.65
Constitution / (Remboursement) de dettes financières à court terme	-9'954'441.54	-9'955'957.12
Constitution / (Remboursement) de dettes financières à long terme	21'717'095.82	26'358'900.54
Achat de propres actions	0.00	-1'297.34
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT	11'762'654.28	16'401'646.08
VARIATION DES LIQUIDITÉS	7'310'554.53	-14'067'146.37
VARIATION DE LIQUIDITÉS		
État au 1 ^{er} janvier	23'995'075.90	38'062'222.27
État au 31 décembre	31'305'630.43	23'995'075.90
VARIATION DES LIQUIDITÉS (NETTES)	7'310'554.53	-14'067'146.37

Annexe aux comptes annuels 2025 (en francs suisses)

1. Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957 à 963b) ainsi qu'aux dispositions fixées par l'Ordonnance sur l'indemnisation et la présentation des comptes du transport régional de voyageurs (OITRV). Les principaux postes du bilan sont comptabilisés comme suit:

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services ainsi que les autres créances à court terme sont comptabilisées à leur valeur nominale. Il est procédé à des corrections de valeur individuelles.

Actif immobilisé et crédit-bail (location)

Les immobilisations corporelles sont évaluées individuellement et figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements économiques nécessaires. Les amortissements sont comptabilisés selon la méthode linéaire dans les fourchettes de taux fixées dans l'annexe à la Directive OFT (guidance) sur les amortissements et durées d'utilisation.

Les immobilisations financées par des contrats de location à long terme sont portées à l'actif à la valeur actuelle des mensualités minimales de location ou à la valeur vénale lorsque celle-ci est inférieure. Les engagements correspondants du contrat de location-financement sont portés au passif.

Les contrats de location à long terme sont comptabilisés en tant que contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'objet loué est transférée à la société. La classification se fait au commencement du contrat de location. Lors de sa comptabilisation initiale, l'objet loué est activé à la valeur la plus basse entre la valeur escomptée des versements de leasing et la valeur vénale. Les mensualités du crédit-bail sont réparties entre le montant des intérêts et celui des remboursements. L'objet loué est amorti sur la durée d'utilisation estimée ou sur la durée de location lorsque celle-ci est plus courte. Les flux de trésorerie relatifs aux contrats de location simple sont directement pris en compte avec effet sur le résultat au moment du paiement.

2. Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

2.1 Compte des investissements pour le secteur Infrastructure (art. 66 al. 1 let. b OITRV)

	Inachevés 31.12.2024	Prestations tiers 2025	Prestations internes 2025	Non activés 2025	Activations 2025	Inachevés 31.12.2025
Bâtiments et terrains	2'470'612.54	843'430.24	66'653.82	-34'478.19	-517'000.00	2'829'218.41
Ouvrages d'art: ponts	268'538.81	840.89	23'183.75	0.00	0.00	292'563.45
Ouvrages d'art: tunnels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres ouvrages d'art	5'886'157.49	1'202'077.23	300'820.50	-986.14	-1'449'000.00	5'939'069.08
Voie ferrée	16'175'240.36	9'305'907.81	529'281.40	0.00	0.00	26'010'429.57
Installations de courant de traction	6'570'556.96	2'195'672.18	559'762.70	-292'424.63	0.00	9'033'567.21
Installations de sécurité	10'661'489.37	3'023'476.74	284'237.98	0.00	0.00	13'969'204.09
Installations à basse tension et de télécom.	1'871'903.63	738'123.84	80'557.65	0.00	0.00	2'690'585.12
Installations d'accueil	14'631'141.65	6'014'067.67	418'457.28	-1'016.97	-250'000.00	20'812'649.63
Véhicules de l'infrastructure	73'892.40	1'012'437.90	46'452.50	-5'708.32	-218'000.00	909'074.48
Moyens d'exploitation et divers	1'644'222.59	511'380.86	288'543.42	-180.51	-68'000.00	2'375'966.36
Total brut	60'253'755.80	24'847'415.36	2'597'951.00	-334'794.76	-2'502'000.00	84'862'327.40
Contributions de tiers	-109'280.32	-318'260.34	0.00	0.00	30'000.00	-397'540.66
Total net	60'144'475.48	24'529'155.02	2'597'951.00	-334'794.76	-2'472'000.00	84'464'786.74



2.2 Compte détaillé des immobilisations et des amortissements (art. 66 al. 1 let. g OITRV)

	Immobilisations				Amortissements				Valeurs résiduelles
	Etat au 31.12.2024	Entrées	Sorties	Etat au 31.12.2025	Etat au 31.12.2024	Augmentations	Diminutions	Etat au 31.12.2025	Etat au 31.12.2025
Bâtiments et terrains	4'891'354.00	517'000.00	-89'720.00	5'318'634.00	-2'840'358.00	-70'061.79	89'720.00	-2'820'699.79	2'497'934.21
Ouvrages d'art: ponts	4'298'268.00	0.00	0.00	4'298'268.00	-1'759'559.96	-110'805.88	0.00	-1'870'365.84	2'427'902.16
Ouvrages d'art: tunnels	55'000.00	0.00	0.00	55'000.00	-55'000.00	0.00	0.00	-55'000.00	0.00
Autres ouvrages d'art	3'189'000.00	1'419'000.00	0.00	4'608'000.00	-1'053'419.67	-91'325.06	0.00	-1'144'744.73	3'463'255.27
Voie ferrée	52'905'647.00	0.00	0.00	52'905'647.00	-21'313'612.09	-1'433'743.92	0.00	-22'747'356.01	30'158'290.99
Installations de courant de traction	17'259'057.00	0.00	0.00	17'259'057.00	-9'427'734.95	-331'845.12	0.00	-9'759'580.07	7'499'476.93
Installations de sécurité	33'764'821.00	0.00	0.00	33'764'821.00	-10'400'527.52	-1'785'939.08	0.00	-12'186'466.60	21'578'354.40
Instal. à basse tension et de télécom.	3'143'700.00	0.00	0.00	3'143'700.00	-1'221'275.64	-235'688.52	0.00	-1'456'964.16	1'686'735.84
Installations d'accueil	8'616'254.00	250'000.00	0.00	8'866'254.00	-1'253'948.43	-226'662.12	0.00	-1'480'610.55	7'385'643.45
Véhicules de l'infrastructure	13'116'141.00	218'000.00	0.00	13'334'141.00	-1'615'567.46	-465'783.61	0.00	-2'081'351.07	11'252'789.93
Moyens d'exploitation et divers	1'349'590.00	68'000.00	0.00	1'417'590.00	-1'040'892.44	-62'345.72	0.00	-1'103'238.16	314'351.84
Total secteur infrastructure	142'588'832.00	2'472'000.00	-89'720.00	144'971'112.00	-51'981'896.16	-4'814'200.82	89'720.00	-56'706'376.98	88'264'735.02
Bâtiments et biens-fonds	74'394'999.45	3'093'000.00	-2'022'632.45	75'465'367.00	-47'706'906.41	-1'201'897.76	1'297'806.71	-47'610'997.46	27'854'369.54
Ouvrages d'art	135'466.00	0.00	0.00	135'466.00	-102'113.00	-3'450.00	0.00	-105'563.00	29'903.00
Voie ferrée	4'392'700.00	0.00	0.00	4'392'700.00	-2'828'311.40	-149'311.08	0.00	-2'977'622.48	1'415'077.52
Installations de courant de traction	28'868'597.36	495'000.00	0.00	29'363'597.36	-21'277'652.84	-631'704.93	0.00	-21'909'357.77	7'454'239.59
Installations de sécurité	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Instal. à basse tension et de télécom.	1'748'536.00	26'000.00	-24'000.00	1'750'536.00	-901'609.53	-128'388.65	24'000.00	-1'005'998.18	744'537.82
Installations d'accueil	1'123'740.00	0.00	0.00	1'123'740.00	-830'533.80	-35'439.96	0.00	-865'973.76	257'766.24
Véhicules de travail et de service	4'068'885.00	34'000.00	-506'000.00	3'596'885.00	-3'487'089.73	-104'455.35	487'781.00	-3'103'764.08	493'120.92
Moyens d'exploitation et divers	38'965'945.00	1'676'000.00	0.00	40'641'945.00	-30'539'566.24	-1'930'529.28	0.00	-32'470'095.52	8'171'849.48
Véhicules et cabines ferroviaires	103'170'289.00	0.00	-11'164.00	103'159'125.00	-49'446'052.89	-4'617'309.96	11'164.00	-54'052'198.85	49'106'926.15
Véhicules routiers	93'953'854.00	0.00	-4'100'000.00	89'853'854.00	-60'502'178.39	-4'067'971.64	4'100'000.00	-60'470'150.03	29'383'703.97
Total hors infrastructure	350'823'011.81	5'324'000.00	-6'663'796.45	349'483'215.36	-217'622'014.23	-12'870'458.61	5'920'751.71	-224'571'721.13	124'911'494.23
Total	493'411'843.81	7'796'000.00	-6'753'516.45	494'454'327.36	-269'603'910.39	-17'684'659.43	6'010'471.71	-281'278'098.11	213'176'229.25



2.3 Emprunts par obligations émis par l'entreprise

	Taux d'intérêt et conditions	Échéance	31.12.2025	31.12.2024
Placement privé obligataire au porteur Dépositaire : UBS Switzerland SA	deux droit valeur de CHF 3'000'000 taux fixe 0.34%	2 septembre 2025	0.00	6'000'000.00
Placement privé obligataire au porteur Dépositaire : UBS Switzerland SA	deux droit valeur de CHF 3'000'000 taux fixe 0.09%	28 octobre 2028	6'000'000.00	6'000'000.00
Placement privé obligataire au porteur Dépositaire : UBS Switzerland SA	deux droit valeur de CHF 3'500'000 taux fixe 0.22%	28 octobre 2032	7'000'000.00	7'000'000.00
Placement privé obligataire au porteur Dépositaire : UBS Switzerland SA	deux droit valeur de CHF 3'500'000 taux fixe 0.32%	28 octobre 2037	7'000'000.00	7'000'000.00
Total			20'000'000.00	26'000'000.00
Court terme			0.00	6'000'000.00
Long terme			20'000'000.00	20'000'000.00

2.4 Dettes à court terme portant intérêt (< 1 an)

	31.12.2025	31.12.2024
Placement privé obligataire	0.00	6'000'000.00
Envers des tiers	0.00	6'000'000.00
Canton de Neuchâtel	0.00	10'000'000.00
Canton de Neuchâtel	0.00	29'000'000.00
Canton de Neuchâtel	10'000'000.00	0.00
Canton de Neuchâtel	25'000'000.00	0.00
Envers des actionnaires	35'000'000.00	39'000'000.00
Total dettes à court terme portant intérêt (< 1 an)	35'000'000.00	45'000'000.00

2.5 Dettes à long terme portant intérêt (1 - 5 ans)

	31.12.2025	31.12.2024
Banque Cantonale Neuchâteloise	6'000'000.00	6'000'000.00
Banque Cantonale Neuchâteloise	616'250.00	624'750.00
Banque Cantonale Neuchâteloise	8'000'000.00	8'000'000.00
Canton des Grisons	8'000'000.00	8'000'000.00
Placement privé obligataire	6'000'000.00	6'000'000.00
Envers des tiers	28'616'250.00	28'624'750.00
Total dettes à long terme portant intérêt (1 - 5 ans)	28'616'250.00	28'624'750.00

2.6 Dettes à long terme portant intérêt (> 5 ans)

	31.12.2025	31.12.2024
Axa Assurances SA	5'000'000.00	5'000'000.00
Axa Vie SA	5'000'000.00	5'000'000.00
Banque Alternative Suisse SA	10'000'000.00	10'000'000.00
Placement privé obligataire	7'000'000.00	7'000'000.00
Placement privé obligataire	7'000'000.00	7'000'000.00
Envers des tiers	34'000'000.00	34'000'000.00
Total dettes à long terme portant intérêt (> 5 ans)	34'000'000.00	34'000'000.00



2.7 Dettes de crédit-bail (dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les 12 mois suivant la date du bilan)

Institut bancaire - objet	Durée résiduelle	Valeur au 31.12.2025		Valeur au 31.12.2024	
		Intérêts	Remboursements	Intérêts	Remboursements
Crédit Suisse - 1 trolleybus	3 ans 9 mois	16'549.45	284'319.04	26'425.48	353'074.62
Crédit Suisse - 10 trolleybus	4 ans 10 mois	288'448.69	3'608'963.75	417'046.90	4'274'312.93
Crédit Suisse - 9 trolleybus	5 ans 4 mois	326'389.48	3'569'856.92	456'492.83	4'160'174.77
Total		631'387.62	7'463'139.71	899'965.21	8'787'562.32
Court terme			1'369'981.07		1'324'422.61
Long terme			6'093'158.64		7'463'139.71

2.8 Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

	31.12.2025	31.12.2024
Droit de gage ferroviaire sur la ligne Travers-Buttes	300'000.00	300'000.00
Emprunts garantis par la mise en gage :		
Confédération RVT 1942	300'000.00	300'000.00
Confédération RVT 1953	250'000.00	250'000.00

2.9 Garanties en faveur de tiers

	31.12.2025	31.12.2024
Cautionnement	50'000.00	50'000.00

2.10 Parts de son propre capital détenues par l'entreprise

	Nombre	Valeur au 31.12.2025		Nombre	Valeur au 31.12.2024	
		Nominal	Rachat		Nominal	Rachat
1 ^{er} janvier	67'046'271	670'462.71	3'415'083.84	67'046'271	670'462.71	3'415'083.84
Achat						
Vente						
31 décembre	67'046'271	670'462.71	3'415'083.84	67'046'271	670'462.71	3'415'083.84
Capital total	1'552'803'000	15'528'030.00		1'552'803'000	15'528'030.00	
Part détenue en %	4.32			4.32		

Les actions propres figurent au bilan à leur valeur de rachat et représentent un total de CHF 3'415'083.84 au 31 décembre 2025 (identique au 31 décembre 2024).

2.11 Charges et produits hors exploitation

Au cours de l'exercice 2025, notre société a procédé à la vente de trois immeubles locatifs. Cette opération s'inscrit dans une volonté de recentrer les ressources et les investissements sur notre mission première qui consiste à assurer la mobilité de la population. Ces biens ne présentaient pas de caractère stratégique pour nos activités opérationnelles. Cette transaction a généré un gain de CHF 3'996'915.86 soumis à l'impôt sur le bénéfice. Le résultat net après impôts de cette vente s'élève à CHF 3'468'515.86.



3. Autres informations

3.1 Dettes envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2025, il n'existait aucune dette envers l'institution de prévoyance professionnelle (également aucune au 31 décembre 2024).

3.2 Honoraires de l'organe de révision

	2025	2024
Prestations d'audit	79'877.25	74'859.25
Autres prestations de services	0.00	0.00

3.3 Valeurs d'assurances des immobilisations corporelles

	2025	2024
VALEURS D'ASSURANCE INCENDIE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Immeubles	123'058'078.00	116'448'166.00
Véhicules (yc assurance chose)	203'055'290.00	200'566'313.00
Machines et installations	64'584'900.00	73'929'100.00
	390'698'268.00	390'943'579.00
VALEURS D'ASSURANCE CASCO		
Train régional	113'055'702.00	122'964'702.00
Trolleybus	24'000'000.00	24'000'000.00
Autobus	0.00	0.00
Funiculaires Ecluse-Plan et La Coudre-Chaumont	2'550'000.00	2'550'000.00
	139'605'702.00	149'514'702.00
COUVERTURE D'ASSURANCE RC		
Infrastructure	100'000'000.00	100'000'000.00
Train régional	100'000'000.00	100'000'000.00
Trolleybus	20'000'000.00	20'000'000.00
Autobus	100'000'000.00	100'000'000.00
Funiculaires	50'000'000.00	50'000'000.00

3.4 Examen des comptes par l'OFT selon art. 37 al. 3 LTV

En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'OFT renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

3.5 Événements importants survenus après la date du bilan

Néant

Proposition du Conseil d'administration relative à l'emploi du bénéfice disponible au bilan

	2025	2024
	PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	DÉCISION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
	CHF	CHF
Attribution au résultat reporté Infrastructure (art. 67 LCdF)	2'338'696.95	-574'901.11
Attribution au résultat reporté lignes régionales (art. 36 LTV)	2'007'414.24	2'861'581.49
Attribution au résultat reporté lignes urbaines	3'709'001.60	-1'852'285.12
Attribution au résultat reporté des activités annexes	3'548'490.55	216'096.86
	11'603'603.34	650'492.12



Proposition aux actionnaires

Nous proposons à Mesdames et Messieurs les actionnaires
l'adoption des trois résolutions suivantes:

1. L'assemblée générale des actionnaires approuve
les comptes et le bilan de l'exercice 2025.
2. Elle approuve la gestion et donne décharge
au Conseil d'administration et à la Direction.
3. L'excédent de produits du compte de résultat de CHF 11'603'603.34
est viré au bilan conformément aux articles 67 LCdF et 36 LTV.

La Chaux-de-Fonds, le 22 mai 2026
Transports Publics Neuchâtelois S.A.

Raphaël Comte, Président

Cédric Aubry, Directeur général

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Transports Publics Neuchâtelois SA, La Chaux-de-Fonds

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports Publics Neuchâtelois SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 51 à 60) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

PricewaterhouseCoopers SA, Rue des Epancheurs 6, 2000 Neuchâtel
+41 58 792 67 00

www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre du réseau mondial PwC, un réseau de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du Conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

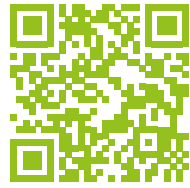
Patrick Wagner
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Mégane Vallat
Experte-révisuse agréée

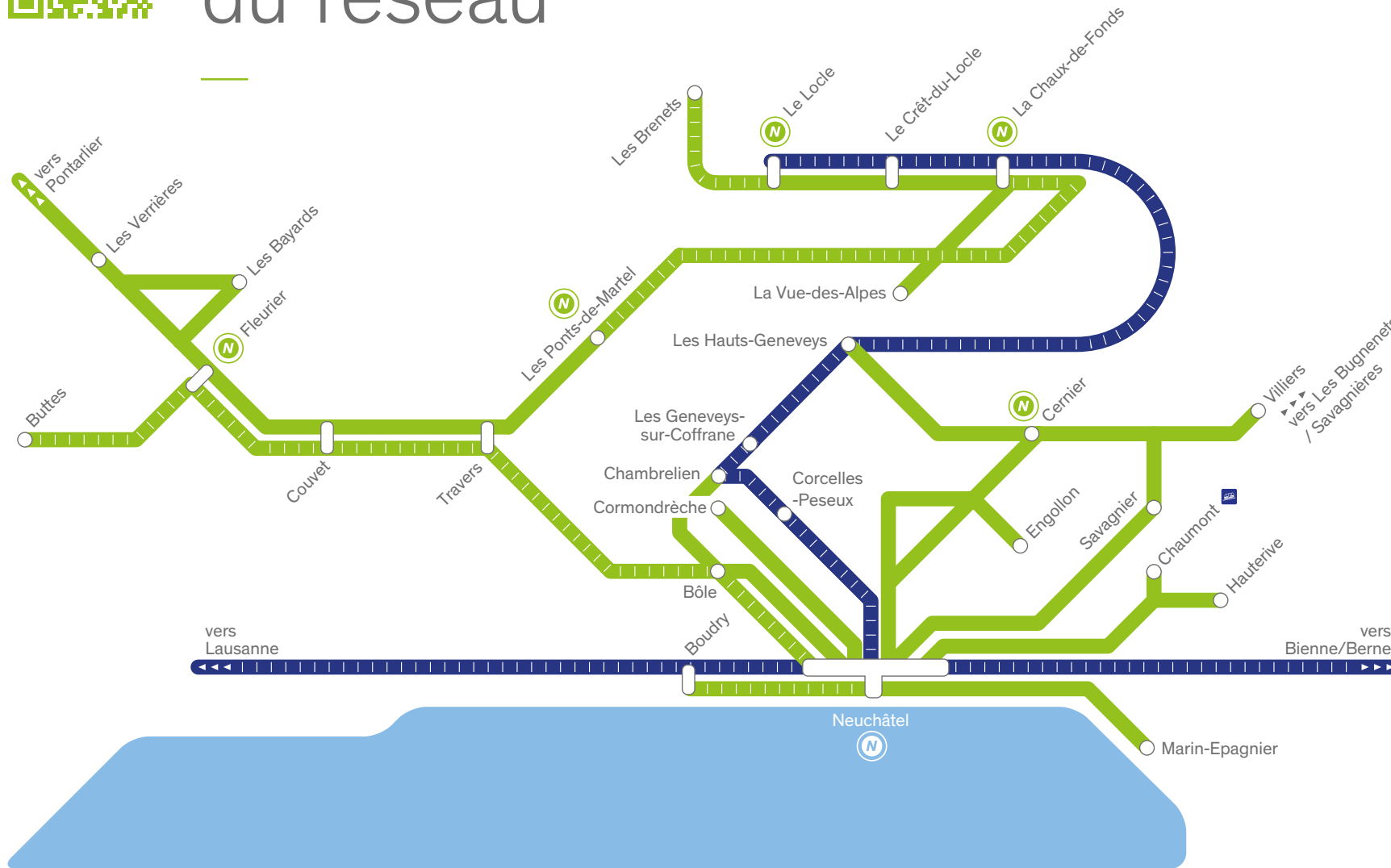
Neuchâtel, le 22 mai 2026

2

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Transports Publics Neuchâtelois SA, La Chaux-de-Fonds



Plan du réseau



Points de vente transN
 Lignes transN
 Lignes ferroviaires transN
 Lignes ferroviaires en collaboration

TransN, la proximité

POINTS DE VENTE TRANSN

- Cernier:**
Rue de l'Épervier 4
- La Chaux-de-Fonds:**
Place de la Gare
- Fleurier:**
Gare
- Le Locle:**
Rue de la Côte 8 (Place du 1^{er} Août)
- Neuchâtel:**
Place Pury

Impressum

**TRANSPORTS PUBLICS
NEUCHÂTELOIS SA**
 Allée des Défricheurs 3
 CP 1429, 2301 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 924 24 24
 info@transn.ch
 www.transn.ch



CONCEPTION, RÉALISATION

Agence NEUE SA

PHOTOS

Sun-Ways
 www.neue.swiss
 Guillaume Perret
 transN

transN
notre force, votre réseau

RAPPORT DE GESTION 2025

Transports Publics Neuchâtelois SA

Allée des Défricheurs 3
CP 1429, 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 924 24 24

info@transn.ch

www.transn.ch

